

AUX FAMILLES VAUDOISES

17 FÉVRIER 1898

# CINQUANTE ANS DE LIBERTÉ

## 1848 - 1898

Si le Fils vous affranchit, vous serez  
véritablement libres.

*Jean VIII, 36.*

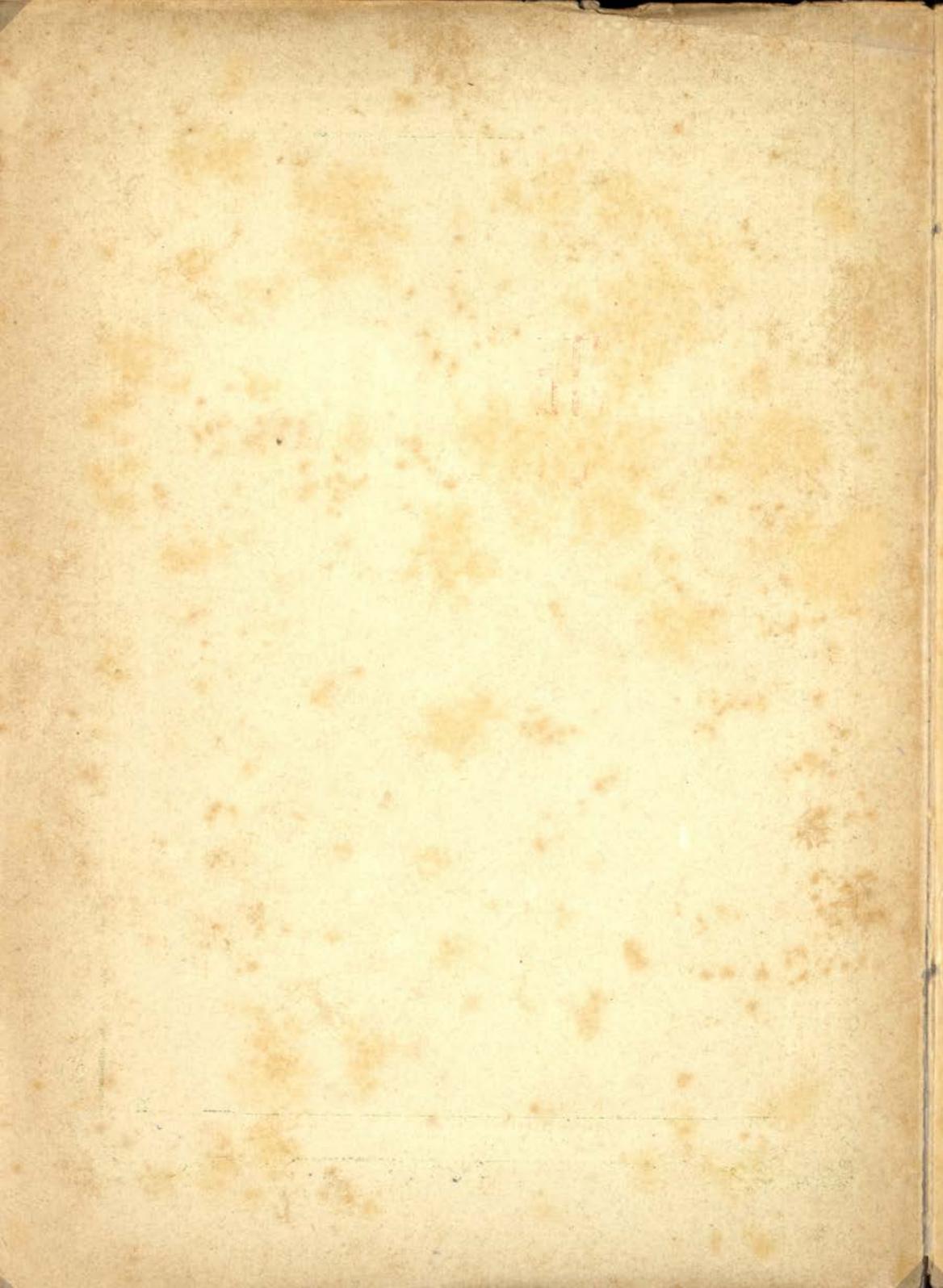
Etant libres.., mais agissant comme  
des serviteurs de Dieu.

*I Pierre II, 16*



TORRE PELLICE  
IMPRIMERIE ALPINE

1898.



AUX FAMILLES VAUDOISES

17 FÉVRIER 1898

# CINQUANTE ANS DE LIBERTÉ

1848-1898

Si le Fils vous affranchit, vous serez  
véritablement libres.

*Jean VIII, 36.*

Etant libres... mais agissant comme  
des serviteurs de Dieu.

*I Pierre II, 16*



TORRE PELLICE  
IMPRIMERIE ALPINA

1898.



CONSTITUTIONNELLE ANS DE LIBERTÉ

1789-1875



---

*Le désir de célébrer le 50<sup>me</sup> anniversaire de notre émancipation a été manifesté depuis longtemps et de divers côtés parmi les Vaudois.*

*L'Assemblée Synodale, dans sa session de 1897, a sanctionné ce projet en votant l'article 26<sup>e</sup> de ses Actes, et elle a chargé deux administrations qui relèvent d'elle de s'occuper de sa réalisation.*

*L'on ne saurait en effet célébrer dignement les heureux évènements auxquels nous devons nos libertés, sans les rappeler à nos populations par quelque chose d'écrit qui soit largement répandu et qui reste pour en perpétuer la mémoire à la gloire de Dieu. Cela nous semble d'autant plus naturel et nécessaire que l'on ne sait généralement apprécier la liberté qu'après avoir pris connaissance du pénible état de choses qui l'a précédée.*

*Aussi les pasteurs des Vallées, convoqués par la Table en Novembre 1897, ont-ils décidé de publier une brochure dans le genre*

CONSTITUTIONNEL ANS DE LIBERTE

1830



---

*Le désir de célébrer le 50<sup>me</sup> anniversaire de notre émancipation a été manifesté depuis longtemps et de divers côtés parmi les Vaudois.*

*L'Assemblée Synodale, dans sa session de 1897, a sanctionné ce projet en votant l'article 26<sup>e</sup> de ses Actes, et elle a chargé deux administrations qui relèvent d'elle de s'occuper de sa réalisation.*

*L'on ne saurait en effet célébrer dignement les heureux évènements auxquels nous devons nos libertés, sans les rappeler à nos populations par quelque chose d'écrit qui soit largement répandu et qui reste pour en perpétuer la mémoire à la gloire de Dieu. Cela nous semble d'autant plus naturel et nécessaire que l'on ne sait généralement apprécier la liberté qu'après avoir pris connaissance du pénible état de choses qui l'a précédée.*

*Aussi les pasteurs des Vallées, convoqués par la Table en Novembre 1897, ont-ils décidé de publier une brochure dans le genre*

de celles qui ont été largement répandues en 1886 et en 1889.

Voilà l'origine et le but du modeste travail que nous présentons aujourd'hui à nos frères vaudois, en le dédiant à leurs familles.

Puissent ces quelques pages qui rappellent à notre souvenir quelques-unes des choses que nos pères ont souffertes et qui mettent en relief ce dont nous jouissons, faire déborder nos cœurs de reconnaissance et faire en sorte que le passé fournisse des enseignements utiles à l'avenir. De reconnaissance, disons-nous, et d'abord envers l'Auteur de toute grâce excellente et de tout don parfait, ensuite envers la mémoire du magnanime Charles Albert qui nous a octroyé ces libertés, envers celle de son digne fils Victor Emmanuel qui nous les a loyalement conservées et envers notre bien-aimé souverain actuel, Humbert I, qui marche sur les traces de ses nobles prédécesseurs et qui nous a donné maintes preuves de sa bienveillance royale.

Vallées Vaudoises, le 17 Février 1898.





I.

## ÉTAT SOCIAL DES VAUDOIS AVANT 1848

---

La paix qui fut offerte aux Vaudois par Victor Amédée II, au Chiot d'Angrogne, le 18 Mai 1690, assura pendant quelques années des conditions sociales supportables à nos pères. Mais le duc de Savoie s'étant de nouveau rapproché de son puissant et intolérant voisin Louis XIV, les Vaudois furent, dès 1696, en butte à de nouvelles tracasseries. Ce n'était plus la persécution à main armée, mais des vexations de toutes sortes et, pour plusieurs, la spoliation et l'exil.

Sous la domination française (1798 à 1814), interrompue en 1799 par l'occupation austro-russe, la situation générale des Vaudois fut sensiblement améliorée, bien que pendant un temps leur condition économique fût assez précaire.

Les belles espérances que les Vaudois avaient conçues lorsque leur souverain Victor Emmanuel I fut ramené en triomphe de la Sardaigne à Gênes par la flotte anglaise, furent, hélas ! de courte durée. Bien que leur modérateur, Rodolphe Peyran, fût allé jusqu'à Gênes pour lui présenter les hommages des

habitants des Vallées, le roi n'en publia pas moins, dès le 21 Mai 1814, un édit qui remettait en vigueur toutes les mesures restrictives qui les avaient frappés avant la domination française.

Cet édit imposait aux Vaudois la prohibition d'acquérir des propriétés hors des anciennes limites, l'interdiction de toute charge civile et la majorité catholique dans la composition des conseils municipaux. La fermeture du temple des Blonats fut aussi ordonnée, le 30 septembre 1814; ce qui fit que les Vaudois de St Jean durent revenir pour leur culte dans le temple du Ciabas, sur le territoire d'Angrogne. Il fut cependant permis au pasteur qui résidait aux Staliats d'aller s'établir sur le territoire de St Jean, où l'on put aussi ouvrir des écoles.

Victor Emmanuel I ne voulut pas d'officiers protestants à son service, tout en obligeant nos populations à lui fournir de nombreux soldats, auxquels il tenait beaucoup. Pierre Geymet, qui était si apprécié comme Sous-Préfet de Pignerol dut abandonner ce poste, où il avait rendu de précieux services, et venir à la Tour donner des leçons à l'école latine avec le modeste salaire de 700 fr. annuels. Les pasteurs à leur tour furent dépossédés des immeubles que leur avait alloués le gouvernement français; et l'on vit deux veuves de pasteurs obligées de quitter la cure de Boby au cœur de l'hiver (Décembre 1814) pour faire place au curé et à sa servante.

Il fallut de nouveau cesser le travail pendant les fêtes catholiques romaines; l'on vit des Vaudois mis à l'amende pour avoir arrosé leurs prés à une grande distance des habitations et d'autres punis de la même

manière pour ne pas s'être découverts lors du passage de la procession. L'on vit même des juges oublier leur dignité au point de demander aux plaignants, avant de formuler la sentence, lequel d'entr'eux était Vaudois et lequel était catholique romain.

Victor Emmanuel fut cependant plus clément envers les Vaudois en 1816, car il ordonna par son édit du 27 Février que chacun des treize anciens pasteurs eut un traitement annuel de 500 fr., payables en partie sur les revenus de l'état et en partie par le moyen des centimes additionnels imposés sur le registre vaudois. Il permit à ces derniers de conserver les propriétés acquises hors des Vallées pendant la domination française et d'exercer les professions civiles comme celle d'ingénieur, de géomètre, d'apothicaire, de chirurgien et, en général, celles pour lesquelles le doctorat n'était pas requis et à la condition expresse de seulement les exercer dans les Vallées.

Il permit aussi de rouvrir le temple des Bionats, à la condition pourtant que l'on construisit un cloisonnage en planches pour en masquer la vue aux 40 catholiques romains qui habitaient alors St Jean (1816).

Il semblait que l'intolérance et les vexations trop en vue eussent fait leur temps, et les adversaires des Vaudois essayèrent de la discussion, en ayant soin que les armes ne fussent pas égales. Les évêques de Pignerol, M.gr Bigex en 1818, M.gr Rey en 1826 et puis M.gr Charvaz lancèrent de nombreuses lettres pastorales qui dénigraient les Vaudois et leurs doctrines et qui circulaient librement.

Les Vaudois ne manquaient pas d'hommes, comme les Pierre Geymet, les Rodolphe Peyran, les Pierre Bert, les David Mondon et d'autres encore, capables de répondre d'une manière victorieuse. Mais il ne leur était pas permis, comme aux évêques, de se servir de l'imprimerie, sans s'exposer à voir leurs écrits arrêtés et à être eux-mêmes accusés devant les tribunaux comme ayant fait injure à l'église romaine. L'inégalité sociale était telle que les Vaudois essayaient les attaques sans avoir la liberté de se défendre.

Nos pères ne se trouvèrent pas mieux au point de vue social sous Charles Félix qui monta sur le trône en 1821. Ce monarque commença par refuser de recevoir la députation vaudoise chargée de lui présenter les hommages des populations des Vallées.

— « Dites-leur, s'écria-t-il, qu'il ne leur manque qu'une chose, c'est d'être catholiques ».

Ces Vaudois si ignominieusement repoussés étaient pourtant restés fidèles à leur roi légitime lorsqu'en 1821 presque tout le Piémont adhérait au soulèvement révolutionnaire; mais leurs principes religieux leur créaient une position sociale des plus humiliantes parceque la liberté de conscience n'existait pas alors.

Les Vaudois domiciliés à Pignerol avaient déjà reçu l'ordre de déloger en 24 heures, lorsque les ambassadeurs des puissances protestantes se récrièrent indignés et que cet ordre draconien n'eut pas de suite.

Le 26 Novembre 1828 une circulaire confidentielle fut envoyée aux notaires des provinces de Pignerol et de Saluces leur défendant de passer aucun acte

ayant pour objet de céder à un Vaudois quelque propriété située hors des limites.

Nous sommes prêts à reconnaître cependant que Charles Félix permit aux Vaudois, en 1825, de construire des murs autour de leurs cimetières qu'il n'était pas permis jusqu'alors d'entourer même d'une cloison. Était-ce tendresse pour les Vaudois ou exigence de l'hygiène? Il fut aussi permis d'agrandir les cimetières là où le besoin se faisait sentir. Voilà pour les morts; mais l'état social des vivants restait le même et ne faisait pas honneur à l'époque.

Charles Albert monta sur le trône le 27 Avril 1831, et mit fin à quelques rigueurs et à quelques humiliations dont on abreuvait les Vaudois. Ceux-ci obtinrent quelques grades dans l'armée, et quand le roi sut que le major Bonnet, commandant de la place d'Aoste, avait été ignominieusement enseveli de nuit au bord du sentier qui passe derrière le cimetière de cette ville, il en ordonna l'exhumation et le transport, aux frais de l'état, dans le cimetière de la Tour, où on lui rendit les honneurs militaires dus à son grade.

Lorsque le gouvernement voulut remettre en vigueur la défense faite aux Vaudois d'habiter au delà des limites qui leur avaient été assignées, et que l'on voulait encore en 1841 les obliger à vendre les propriétés qu'ils y avaient acquises au temps de la domination française, le roi ordonna de ne pas donner suite à ces mesures vexatoires. En agissant ainsi, Charles Albert faisait droit aux justes réclamations de la Table Vaudoise qui lui représenta, la statistique en main, que la population était vraiment trop à l'étroit dans les Vallées.

Les influences cléricales étaient cependant encore très puissantes dans la direction des affaires, et le code civil de 1837 sanctionna les ordonnances restrictives qui replaçait les Vaudois sous l'intolérant régime de deux siècles en arrière.

Une lettre de l'Intendant portant la date du 10 Avril 1839 nous apprend que l'autorisation supérieure avait encore été nécessaire à cette époque pour que l'on pût bâtir un temple à Maneille.

En Janvier 1840 la chancellerie d'Etat ordonne d'interdire des réunions religieuses sur le territoire de Luserne, et l'évêque de Pignerol n'oublie pas, en Juillet 1841, de se plaindre au Ministère de ce que des réunions religieuses se tenaient dans le bourg de la Tour.

A son tour le curé de Rorà exige que les Vaudois soient sortis de leur temple à 10 heures du matin, pour ne pas déranger la célébration des offices qui vont commencer dans son temple placé à quelques mètres de distance. A St Jean la cloche des Vaudois doit cesser de sonner avant que celle des catholiques romains se fasse entendre.

Bon nombre de Vaudois et même deux officiers anglais sont poursuivis pour ne pas s'être découverts lors du passage de l'hostie. A Angrogne la procession fait le tour du temple Vaudois chantant à tue-tête pendant notre service divin, et l'huissier communal entre dans notre temple pour imposer silence au pasteur Pierre Monastier qui y fonctionnait. Il y avait alors des juges à Berlin, mais il n'y en avait pas à Turin pour soutenir nos droits.

Encore en 1839 des enfants Vaudois sont enlevés à leurs parents, baptisés par le prêtre et apportés

par des fanatiques à l'hospice des enfants trouvés. Même encore en 1842 un enfant de 5 à 6 ans est enlevé en plein jour sur le territoire de la Tour.

En Avril 1846 le gouvernement rappelle les Vaudois à la rigoureuse observation des ordonnances qui les obligent à chômer pendant les fêtes catholiques romaines et menace de l'amende ceux qui y contreviendraient. Ce fut alors que les Vaudois, las de payer des amendes et ne pouvant travailler, allèrent tenir des réunions religieuses sur les hauteurs d'Angrogne, ce qui donna lieu aux assemblées de la mi-Août.

Une sévère commission de révision siège, encore en Juillet 1846, pour surveiller l'introduction des livres religieux et pour s'assurer que ceux-ci ne sont distribués qu'aux Vaudois. Elle exige même d'avance du modérateur la note des personnes auxquelles ces livres seront distribués.

De nombreuses circulaires enjoignent aux notaires de ne point rédiger d'acte par lequel les Vaudois achètent des propriétés de catholiques même dans les Vallées.

Les conseils municipaux doivent être composés en majorité de membres catholiques romains, et pour compléter le nombre des conseillers l'on se contente parfois de mendiants et d'illétrés. L'on a aussi des syndics qui savent à peine écrire leur nom et qui ne sont pas en général à la hauteur de la tâche. A St Jean, aussi bien qu'à Rorà, l'on eut pour syndic le fermier du curé!

L'historien Alexis Muston qui avait publié à Paris son *Israël des Alpes* est obligé de s'expatrier, s'il veut échapper aux poursuites.

Notre esquisse serait incomplète si nous ne donnions pas quelques détails sur la population qui occupa nos Vallées de 1690 à 1848.

Après que les Vaudois eurent repris possession de l'héritage de leurs pères et que la paix leur eut été accordée par leur souverain, leur nombre augmenta rapidement, grâce aux nombreux mariages et aux naissances multipliées. On lit dans les registres de l'Eglise d'Angrogne que du mois d'Août 1690 au 1<sup>er</sup> Janvier 1697, l'on célébra, seulement à Angrogne, 95 mariages et il naquit 143 enfants. Nous supposons que la population augmenta dans les mêmes proportions au sein des autres églises.

En Février 1816 un recensement ordonné par le gouvernement donne déjà 16975 vaudois et 4075 catholiques.

Un autre recensement fait en Décembre 1834 par ordre de l'Intendant constate la présence de 10329 hommes — 77 soldats compris — et de 10271 femmes, en tout 20600 personnes.

Le gouvernement ordonne un autre recensement en 1839, et l'on trouve alors aux Vallées 20394 Vaudois et 4589 catholiques.

Et enfin un rapport officiel présenté en Décembre 1848 par la Table Vaudoise au Ministère de l'Intérieur constate la présence aux Vallées de 20650 Vaudois.

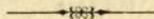
E. BONNET.





## II.

# L'INSTRUCTION DANS LES VALLÉES avant 1848



Quand un peuple a gémi pendant des siècles sous le joug de fer de l'intolérance et de la persécution, son niveau intellectuel doit de toute nécessité s'en ressentir. En effet quoique les Vaudois, par leur attachement à l'Évangile, source de vérité et de lumière, aient toujours été de beaucoup supérieurs, quant à la moralité, aux populations catholiques qui les entouraient, l'instruction proprement dite ne put jamais atteindre à ces hauteurs auxquelles elle fût parvenue sous un régime de liberté, ou tout au moins de tolérance.

Quel était, en effet, l'état de l'instruction avant 1848 ?

L'école de quartier qui était autrefois la seule institution à la portée de tous, était dans un état déplorable.

En 1808, il en existait 78 dans les 13 paroisses des Vallées ; en 1846, on en compte 120. Mais qu'étaient,

à proprement parler, ces Ecoles ? Dans la plupart des cas, le local était une étable, où pendant trois ou quatre mois de l'hiver, 15, 20, 30, et quelquefois 40 enfants s'entassaient les uns sur les autres dans l'étroit espace qui n'était pas occupé par le bétail. Le régent était ce que l'on pouvait attendre d'un homme dont le salaire variait entre 4 et 8 francs par mois. Sa science marchait souvent de pair avec son honoraire, et toutes ses notions de pédagogie se trouvaient comme condensées dans une énorme verge faite de branches de bouleau, ou dans un fouet, dont il ne se séparait presque jamais, et qu'il promenait fréquemment d'un air terrible sur les mains ou ailleurs sur le corps du turbulent petit peuple qu'il était chargé de morigéner et d'instruire, pendant que lui-même surveillait son dîner qui mitageait sur le poêle. Aussi devait-on s'estimer plus que satisfait si au bout de quelques hivers d'un pareil régime, les écoliers parvenaient à lire tant bien que mal, à écrire de même, à chiffrer fort médiocrement, et à réciter par cœur, outre une prière pour le soir et une pour le matin, les 10 commandements, l'oraison dominicale, le Symbôle des Apôtres, le petit catéchisme et la table de multiplication.

Les **Ecoles Paroissiales**, la plupart ouvertes pendant dix mois de l'année, et fréquentées en hiver par les enfants les plus grands et, une fois les écoles de quartier fermées, par tous ceux qui ne pouvaient pas être employés aux travaux des champs, n'étaient pas dans des conditions beaucoup plus prospères.

L'édifice destiné à les contenir manquait généralement d'air et de lumière. Le matériel indispensable aujourd'hui, n'existait alors dans aucune. Les seuls manuels de lecture en usage étaient, pour le français, la Bible et le catéchisme d'Ostervald et, pour le peu d'italien qui s'y enseignait, les actes notariés que chaque enfant empruntait aux archives de la famille.

En fait de discipline, la plus universellement pratiquée était pour ces écoles, comme pour celles de quartier, le *cheval* et la *châtaigne*, suivant la gravité des cas.

Que pouvait-on prétendre de régents dont le salaire variait entre 150 et 400 francs? Cependant il s'est quelques fois trouvé parmi eux des hommes de mérite, et cela est d'autant plus étonnant qu'il n'y avait point alors d'école normale destinée à les former.

\* . \*

Tel était l'état de l'instruction aux Vallées au moment où Dieu y envoyait l'homme qui a été une providence pour les Vaudois. Nous voulons parler du Colonel J. C. Beckwith. Grâce à ses soins, les misérables réduits obscurs qui avaient jusqu'alors servi de locaux aux écoles de quartier, furent remplacés par autant de maisonnettes saines, bien aérées et éclairées et pourvues de tout le matériel indispensable, après qu'il en avait lui-même désigné l'emplacement, se transportant à cet effet sur les lieux, sans se laisser arrêter ni par les distances, ni par les difficultés du chemin, ni par le manque de la jambe, perdue à Waterloo.

\* . \*

Ce qu'il fit pour les écoles de quartier, il le fit pour les écoles paroissiales, dont il provoqua la construction dans presque toutes les paroisses, y concourant pour la moitié, quelquefois pour les deux tiers de la somme nécessaire.

Le local pourvu, il fallait penser à élever le salaire des régents qui était vraiment dérisoire. A cet effet, il fut tenu à la date du 18 Nov. 1835, une conférence à St Jean, dans laquelle, en présence des délégués des Consistoires et des administrations communales, la cause de l'augmentation du salaire des régents fut chaudement plaidée par le Modérateur J. P. Bonjour et par Beckwith lui-même. Séance tenante, une délibération fut prise par laquelle les délégués, au nom de leurs commettants respectifs, s'engageaient à porter à 600 fr. y compris le subside de Hollande, le salaire des régents de St Jean, La Tour, Angrogne, Villar, Bobi et Prarustin; à 500 celui des régents de Pomaret, Pramol, St Germain, Rorà et Villesèche; et à 400 fr. celui des régents de Massel, Pral, Rodoret et Maneille.

Mais les bons régents ne s'obtiennent pas seulement par de bons salaires. Il faut, outre la vocation et une position plus ou moins assurée, des études particulières et les directions d'hommes spéciaux, versés dans tout ce qui a trait à l'enseignement.

Or, d'école normale il n'en existait point aux Vallées; il fallait regarder ailleurs. Il y avait à Lausanne, à côté de l'Académie fréquentée par la plupart des étudiants en théologie des Vallées, une école normale, ayant à sa tête le pasteur Gauthey, homme zélé et capable. Le Modérateur obtint de l'autorité

scolaire du Canton de Vaud, pour un premier groupe de nos régents, la faveur d'être admis pendant quelques mois, à suivre les cours de cette école. Ce fut en Mai 1838 que ce premier groupe partit pour Lausanne.

A celui-ci en succéda bientôt un second, puis un troisième, tellement qu'au bout de peu de temps, presque tous nos régents paroissiaux avaient passé par Lausanne, et tout cela aux frais du Colonel. Et afin que cette mesure eût des résultats durables, le Synode de 1839 établit qu'à l'avenir personne ne pourrait exercer les fonctions de régent paroissial, sans être muni d'un brevet de capacité, délivré par la Table, et constatant qu'il possédait non seulement l'aptitude et les qualités morales indispensables, mais les connaissances nécessaires à l'exercice de cette charge.

\* \* \*

**Ecole de filles.** — Ce fut à la suite de la visite de M. Gilly aux Vallées en 1823 que le Comité de Londres établit quelques écoles de filles. Il y en avait quatre en 1828, celles de la Tour, Villar, St Jean et St Germain. — Trois autres s'ouvrirent de 1846 à 1848, celles de Bobi, Prarustin et Pomaret. Ici encore ce fut le Colonel qui en encouragea l'institution dans presque toutes les Paroisses. Et comme il suivait chaque école de l'œil d'un père, s'intéressant au développement de chacune des élèves, désirant faire de chacune d'elles la femme sage et prudente du livre des Proverbes! N'est-il pas allé jusqu'à dire que s'il avait dû choisir entre l'université de Padoue

et une des écoles de filles qu'il avait fondées, il aurait opté en faveur de cette dernière ?

\* \* \*

**L'École Latine.** — L'origine de cette école se perd dans la nuit des temps. Peut-être devons-nous voir en elle la continuation de l'ancienne Ecole des Barbes de Pra-du-Tour. Quoi qu'il en soit, cette Ecole Latine était en vigueur au siècle passé, mais, n'ayant pas de résidence fixe, elle voyageait d'une Vallée à l'autre. En 1770 elle avait son siège à Pomaret, en 1774 à Ste Marguerite, en 1777 aux Coppiers, en 1801 elle est installée dans le bourg de La Tour. Mais quelques synodes ayant protesté contre cette préférence donnée au Val Luserne, on la transporta de nouveau au Pomaret.

Dans le but de concilier les intérêts des deux Vallées, on essaya d'avoir une école latine pour chacune des deux Vallées. Mais le Comité Wallon qui fournissait l'honoraire des recteurs s'opposa à une telle mesure. Le 8 Nov. 1827 la Table délibéra la fondation d'une *Ecole Générale* ayant pour objet spécial de former des régents. Mais cette école dura ce que durent les roses. Inaugurée le 1<sup>r</sup> Mai 1828 sous la direction du pasteur J. J. D. Jalla, elle dut être fermée dès le 1<sup>r</sup> Janvier suivant.

Quand fut ensuite décidée la fondation du Collège, la Table demanda et obtint que l'Ecole latine fût fixée définitivement au Pomaret. Ouverte le 1<sup>r</sup> Mai 1830 dans un local fourni par le consistoire de Pomaret, elle eut pour premier recteur J. J. R. Peyran qui y enseignait le français et le latin, tandis que

L'enseignement de l'italien fut confié à un *boucher* de la Pérouse dont le nom, quelque illustre qu'il fût, ne nous est pas parvenu. Les recteurs de cette Ecole furent jusqu'en 1848 J. J. D. Jalla, J. J. Combe, P. Lantaret et J. F. Gay, et la moyenne des écoliers, une dizaine.

\* \* \*

**Le Collège.** — A côté du nom du Col. Beckwith, nous devons en écrire un autre, celui du D<sup>r</sup> Gilly, prébendaire de la Cathédrale de Durham en Angleterre. C'est à lui que le peuple vaudois doit la fondation de son Collège. Il visita pour la première fois les Vallées en 1823, et la relation qu'il écrivit de sa visite excita en Angleterre le plus vif intérêt en faveur de ce petit peuple que des persécutions séculaires n'avaient pas réussi à anéantir. Un legs de 4000 livres sterling, dont l'application lui était entièrement abandonnée, fut affecté par lui à la fondation d'une institution supérieure qui pût servir à la formation des pasteurs, des professeurs du collège et des maîtres d'école, c'est-à-dire un établissement où se trouveraient réuni tout ce qu'on désignait jadis sous le nom de Collège Vaudois, gymnase, lycée, école normale et école de théologie.

Les branches d'enseignement devaient être, outre l'écriture, l'arithmétique, la géographie et la musique sacrée, l'histoire, les langues française, italienne, latine et grecque, la géométrie élémentaire et l'algèbre, la philosophie et la théologie. Trois professeurs devaient suffire à l'enseignement de ces différentes branches.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner comment un plan aussi vaste pouvait se réaliser avec un personnel aussi restreint! Ce qui aurait dû, tout au moins, aller de soi, et ne donner lieu à contestation d'aucune sorte, c'est d'un côté, la fusion du nouvel établissement avec l'école latine déjà existante, et de l'autre la désignation de La Tour, comme la localité la mieux adaptée à servir de siège à l'institution future. C'est pourtant sur ces deux points que Gilly rencontra la plus forte opposition de la part des hommes les plus influents de l'époque.

D'un côté le Comité Wallon, duquel l'école latine ressortissait, ne voulut entendre parler en aucune façon de la fusion de cette école avec le Collège à fonder; et quant à ce qui se rapporte au siège à assigner au futur établissement, on ne se figure pas aujourd'hui tout ce que cette question souleva de rivalités, de luttes et d'animosités entre Vallée et Vallée tout d'abord, entre commune et commune ensuite, et tout ce qu'il fallut à l'excellent docteur de persévérance, de longanimité et de douceur inaltérable pour ne pas abandonner son projet.

L'opposition du Val St Martin céda devant l'offre généreuse faite par Gilly d'établir définitivement à Pomaret l'école latine dont il a été parlé. Mais la rivalité entre St Jean et La Tour, les deux communes qui se disputaient l'honneur de devenir le siège du Collège, mit beaucoup plus de temps à disparaître, et ne cessa entièrement qu'en 1834, où l'érection du Collège à La Tour fut définitivement arrêtée, par délibération de la Table en date du 27 Mai. La pose de la première pierre eut lieu le 10 Août de l'année

suivante, en présence du Modérateur J. P. Bonjour, de P. Monastier et P. Parise membres de la Table, du géomètre Arnaud, et d'un nombre considérable de personnes. Le plan fut donné par le géomètre Roland, et la direction des travaux confiée à l'ing. Gastaldi. Le nom qui fut donné à l'établissement par le D<sup>r</sup> Gilly lui-même fut celui de *Collège de la Très Sainte Trinité*. Des 31.890 fr., prix d'estimation de la bâtisse projetée, 15.398 devaient être fournis par les communes, en proportion de registre et de leur plus ou moins de distance de l'établissement; 5000 fr. avaient été offerts par Gilly, en sus du don primitif de 4000 livres ster. dont le revenu devait servir à l'entretien des professeurs. Pour les 11.500 fr. qui restaient, on comptait sur des collectes faites, ou à faire.

Pendant les premières années de son existence, le Collège ne comptait que deux professeurs, plus tard il s'en ajouta un troisième. En 1838 un anonyme vaudois offrit de prendre à sa charge, pour la durée de trois ans le traitement de deux autres professeurs, pour la philosophie.

A l'expiration des trois ans, le provisoire devint définitif. Ensuite de l'adjonction d'un autre professeur en 1841, à l'instigation et avec le concours pécuniaire du Col. Beckwith, le nombre des professeurs s'était élevé à six.

Restait à assurer un logement à chacun des professeurs, mais la dépense était considérable, cent mille francs au bas mot. Ici encore Beckwith se mit à l'œuvre, et dès le printemps de 1847, il jeta les fondements de ces six charmantes demeures appelées

les *Maisons Neuves*, qui sont devenues un des plus beaux ornements de La Tour.

\* \*  
\*

**Le Pensionnat.** — Jusqu'ici il avait été pourvu à l'instruction des masses par les écoles élémentaires, le Collège et l'École latine de Pcmaret, mais rien n'avait été fait en vue de procurer aux jeunes filles qui en auraient senti le besoin, une instruction au-dessus de l'élémentaire. C'était une lacune qui ne pouvait échapper à la sagacité d'un homme tel que Beckwith. Aussi dès 1837 conçut-il l'idée de la fondation à La Tour d'un pensionnat, où pour le prix annuel de 300 fr., les jeunes filles appartenant à la classe moyenne, recevraient à côté d'une instruction en rapport avec leur condition future, une éducation soignée et strictement chrétienne. Il fallait l'autorisation du Gouvernement, et grâce aux bons offices du Comte de Waldebourg-Truchsess, ministre plénipotentiaire du roi de Prusse à Turin, elle ne se fit pas longtemps attendre. Elle porte la date du 19 Août 1837. Il fallait ensuite une directrice. Beckwith alla lui-même la chercher en Suisse.

Restait le choix d'un local convenable. Il le trouva dans l'ancien palais des Comtes de La Tour, devenu la propriété de M<sup>e</sup> Veuve Vertu. Dès les premiers jours de Novembre 1837, l'institutrice et les élèves, au nombre de 16, étaient à leur place, et le pensionnat solennellement inauguré par le Modérateur, en présence de Beckwith et des parents des élèves.

L'âge pour l'admission n'était pas fixé. C'était entre 10 et 16 ans. Les branches d'enseignement étaient :

la religion, le français, l'italien, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, l'écriture, le chant sacré, l'économie domestique, et les ouvrages du sexe. Le culte se faisait le matin et le soir. B. Malan et J. Chambeaud devaient aider la Directrice dans l'enseignement de quelques branches.

Les deux demoiselles qui eurent les premières la direction de l'établissement n'étant pas, de tout point, à la hauteur de la tâche, durent être successivement remplacées, ce qui occasionna passablement de tracas au Colonel, mais il tint bon. Chaque jour il faisait sa tournée dans les classes, où sa seule présence était un encouragement autant que ses paroles, tour à tour sévères ou enjouées.

Une ou deux fois par semaine, un certain nombre d'élèves étaient invitées, à tour, à sa table, dans le double but de les guérir de la gaucherie naturelle à la plupart et de les former à l'usage du monde. Le Dimanche soir, il réunissait invariablement dans son salon les élèves et la Directrice, et ne les congédiait qu'après le culte célébré en commun.

Jusqu'ici le Pensionnat ne possédait pas de local en propre. Beckwith entreprit en 1844 la construction d'un édifice à l'extrémité occidentale de La Tour, pour y loger cette école qu'il appelait la *meilleure partie de son cœur*. Jusqu'ici aussi le pensionnat était exclusivement un internat, mais à partir de cette époque il devint une Ecole Supérieure de jeunes filles comprenant, outre les élèves internes, des externes. Leur nombre qui n'était au commencement que de 15 à 16 s'accrut, n'étant soumises qu'à un écolage annuel de 60 francs, dont étaient, et sont

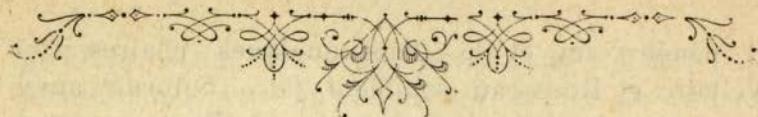
encore dispensées les élèves filles de parents pauvres, ou celles que la distance oblige à se mettre en pension hors de chez elles.

Le Colonel Beckwith avait jusqu'ici fait face à toutes les dépenses, si on en excepte un subside annuel de 300 fr. du Comité Wallon. Désormais c'est la Table qui a la direction de l'établissement, en même temps que la responsabilité financière. On ne peut dire ce qu'il a rendu de services aux Vallées, en formant des institutrices, des femmes de pasteurs et d'instituteurs.

M.lle Vuilliamoz, Dégallier, Genand, Bornand et Bégré, presque toutes originaires du Canton de Vaud, ont eu la direction du Pensionnat, depuis sa fondation jusqu'en 1848.

B. GARDIOL.





### III.

## ÉTAT RELIGIEUX DES VALLÉES

DANS

la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

---

On peut partager les cinquante premières années de ce siècle en deux périodes bien distinctes, de vingt-cinq ans chacune, que l'on ne saurait mieux caractériser qu'en les nommant respectivement l'hiver et le printemps spirituel de l'Eglise.

De 1800 à 1825 c'est tout d'abord un enthousiasme sans bornes pour le régime de liberté, d'égalité et de fraternité, amené par la Révolution et rendu plus stable par Napoléon I<sup>er</sup> qui met les paroisses des Vallées sur le même pied que leurs sœurs réformées de France.

Malheureusement la liberté a amené avec elle une réaction funeste de la pensée, qui ne veut plus rendre de culte qu'à la déesse Raison, et ce culte semble pénétrer aussi l'esprit Vaudois, s'il faut en juger par quelques discours et chansons de l'époque.

Il pénètre ici et là dans quelques chaires, où Voltaire et Rousseau semblent faire autorité aussi bien que la Bible, et Socrate et Platon, autant que Jésus-Christ, dont la divinité et l'œuvre d'expiation tendent à être mises à l'arrière-plan.

On exalte l'Être Suprême, le grand architecte de l'univers, mais on garde un silence significatif sur l'état de péché et le besoin de grâce. La religion est le sommaire de tous les préceptes qui conduisent à la vertu, à laquelle sont réservées les récompenses dans le monde à venir. Pas de dogmes pour n'effrayer personne; beaucoup de dissertations morales; la théorie des bonnes œuvres comme religion pratique: voilà pour l'enseignement!

Quant aux pasteurs, sauf quelques rares et nobles exceptions, telles que Pierre Bert e Josué Meille, qui prêchent fidèlement le Sauveur, ils se considèrent volontiers comme des officiers de l'Eglise, salariés dans le but de faire un discours le dimanche, de baptiser, marier et ensevelir... et encore laissent-ils volontiers cette dernière fonction au maître d'école! Sermons et catéchismes sont faits pour morigéner la population, plutôt que pour convertir les âmes; aussi une fois prêchés et reprêchés, jusqu'à ce que l'auditoire les sache par cœur, n'en renouvelle-t-on le stock qu'en changeant d'Eglise. Ils est parfaitement reçu, dans certaines paroisses, que le prédicateur se mêle l'après-midi à ses auditeurs du matin, pour jouer aux boules, ou bien ouvre, avec la *mariée*, le bal qui suit les repas de noce.

Quant à l'administration de l'Eglise, elle ressemble beaucoup plus à la marche d'une société séculière

qu'à celle d'une association chrétienne. On tient particulièrement à ce qu'elle ait un cachet de respectabilité extérieure et dans ce but on applique sévèrement et systématiquement la censure et la discipline, conformément aux prescriptions des Synodes, qui se tiennent tous les cinq ou six ans sous la surveillance d'un commissaire royal. Les subventions de l'étranger sont réparties d'une manière équitable, quitte à en priver les paroisses qui rejmbent contre telle disposition de la Table. La Bourse des pauvres est une institution de bienfaisance pour les uns, de crédit pour d'autres, à qui elle prête son argent à un taux pourtant moins formidable que les usuriers de l'époque. Il y a solidarité louable pour tout ce qui concerne les intérêts matériels de la communauté religieuse, respect superstitieux pour la foi « des pères » et pour la tradition qui fait de l'Eglise une institution nationale et multitudiniste, dont on ne voudrait à aucun prix se détacher. Mais, à part cela, aucun souci d'un développement spirituel des membres du troupeau, aucun intérêt pour l'avancement du règne de Dieu. Comme l'a bien dit Samuel Vincent: « Les pasteurs prêchaient, le peuple écoutait, le Consistoire ordonnait le culte, conservait ses formes; hors de là personne ne s'en souciait, et la religion était en dehors de la vie de tous ». Et quand, à ce déplorable état de choses on ajoute les funestes effets de la Restauration de 1814 avec la mise en vigueur de tous les anciens édits, l'abrogation des privilèges accordés par l'Empire, la fermeture du temple de St Jean et le repeuplement de l'Hospice des catéchumènes, on comprend que l'avilissement moral se greffant sur le sommeil reli-

gieux, plongeât les Vallées dans une prostration dont on pouvait dire qu'elle était voisine de la mort.

\* \* \*

C'eût été un état des plus dangereux s'il se fût prolongé indéfiniment. Dieu ne permit pas que le lumignon fumant s'éteignît : il fit souffler un vent doux et subtil pour le ranimer. Tandis qu'à Genève il suscitait les Gaussens et les César Malan, il amenait en 1825, aux Vallées, l'apôtre des Hautes Alpes, Félix Neff. Nous ne disposons pas de l'espace nécessaire pour raconter ici en détails les luttes auxquelles sa visite donna lieu dans quelques unes de nos paroisses, surtout à La Tour, à St Germain et à St Jean. Dans cette dernière il se produisit une crise des plus aigües. À l'ancien pasteur de cette église, homme aux tendances franchement évangéliques, le vénéré J. Meille, avait succédé M<sup>r</sup> Mondon, dont l'orthodoxie laissait beaucoup à désirer, quoique son esprit fût des plus cultivés et son caractère des plus aimables. Quelques membres de son troupeau déploraient cette lacune; c'étaient entr'autres Antoine Blanc, originaire des Hautes Alpes, David Lantaret, ancien, Paul et François Gay. Ils n'accueillirent qu'avec plus d'empressement la prédication vivante de Neff et commencèrent, après son départ, ces réunions d'édification fraternelle, que l'on ne tarda pas à décorer du nom de « conventicules de mômiens ». Le pasteur s'en émut. Il dénonça du haut de la chaire les dissidents, qui réclamèrent auprès de la Table et répandirent dans le public un écrit en défense de leurs principes. Mal leur en prit. Le formalisme et la routine s'ac-

commodent mal des innovations qui les condamnent. Ce fut le signal d'une série d'actes de persécution, parfois même violente, et qui rendirent nécessaire l'intervention de l'autorité civile.

Celle-ci ayant réprimé avec fermeté quelques excès de fanatisme populaire, on finit par laisser les mômiers tranquilles, d'autant plus qu'on avait donné une certaine satisfaction à l'opinion publique en destituant l'ancien Lantaret. La réunion des dissidents se transporta de l'école des Gonins, que le Consistoire leur avait fermée, aux Odins et elle s'y continua jusqu'à ce que, — en suite de dissensions intérieures et de l'avènement d'un pasteur évangélique en la personne de M. J. P. Bonjour, — la petite Congrégation qui avait été souvent visitée par des frères venus de l'étranger, se désagrégea, pour se rattacher de nouveau, dans la majorité de ses membres, à l'Eglise de la localité. Ce mouvement laissa toutefois derrière lui des traces assez profondes et qui firent brèche dans la masse, en créant un intérêt toujours plus marqué pour la cause des missions à l'étranger et de la mission à l'intérieur et en donnant naissance à ces réunions populaires d'édification et d'appel, qui sont entrées pour beaucoup dans la vie de notre Eglise. C'est aussi à cette époque que furent fondées les premières Ecoles du Dimanche par des pasteurs Vaudois, revenus de Lausanne et de Genève avec les idées du Réveil ou, comme le disait Antoine Blanc, « avec de nouvelles armes prises dans l'arsenal du Tout-Puissant ». Un souffle nouveau semblait préparer l'Eglise à de nouvelles destinées; un courant venu des hautes cimes avait envahi de ses eaux vivi-

fiantes l'ancien marécage. Mais s'il avait été trop longtemps contenu par les restrictions légales imposées à l'Eglise Vaudoise avant 1848, il y eût eu danger à ce que le torrent perdît de sa fraîcheur et devînt bourbeux à son tour. À côté des nouveaux éléments de vie amenés par l'action de l'Esprit de Dieu, il fallait une activité nouvelle donnée à l'Eglise, qui l'empêchât de se cristalliser; il fallait ouvrir les écluses en prenant pour devise la parole du Général Beckwith « Ou vous êtes missionnaires, ou vous n'êtes rien ». La Providence, qui avait veillé jusqu'alors à la conservation de l'Eglise, attendait le moment de renouveler sa consécration. Ce moment fut

le 17 Février 1848.

W. MEILLE.





IV.

L'ÉMANCIPATION

---

Il est un burin invisible, mais plus dur que le diamant, qui a gravé sur le rocher des siècles ces mots: « DIEU RÉGNE ! »

Il est impossible de ne pas voir dans l'histoire de notre chère Italie, mais tout particulièrement dans celle de notre petit peuple Vaudois, la bonne main de la divine Providence dirigeant toute chose pour le bien de ses sujets.

Les événements politiques du temps, que nous ne pouvons décrire au long dans ces quelques lignes, amenèrent tout naturellement, et comme dirigés par un fil invisible, à l'émancipation des Vaudois. Le moment de la délivrance était venu pour l'Israël des Alpes. — « Laisse aller mon peuple ! » dit le Seigneur à son serviteur, le roi d'Italie ; et celui-ci n'endurcit pas son cœur comme le fit Pharaon ; il obéit à l'ordre du Roi des rois, et donna la liberté à ses fidèles sujets des Alpes.

Vive la mémoire de Charles Albert !

Comment cela est-il arrivé ? il faut le dire en deux mots.

Vers l'année 1848, une fermentation générale régnait au sein des nations européennes. Après la révolution française, un souffle de liberté avait passé sur tout le vieux continent. Les peuples, las de l'oppression dont ils avaient souffert de la part de gouvernements trop autocrates, réclamaient à grands cris leur droit à se diriger par eux-mêmes. On voulait, et à bon droit, des constitutions.

Le 8 Février 1848, Charles Albert donna au royaume des Etats Sardes la leur, et proclama le Statuto.

Mais, à quoi bon cette belle constitution, si les Vaudois n'étaient pas considérés comme égaux aux autres citoyens, s'ils étaient déclarés hors la loi ? D'ailleurs, le premier article du Statuto n'était pas fait pour leur inspirer confiance. Ne proclamait-t-il pas, en effet, que la religion de l'état était celle-là même au nom de laquelle ils avaient été si cruellement persécutés par le passé ? Les autres cultes étaient seulement tolérés conformément aux lois ; mais aucune mention de liberté religieuse, ou d'égalité civile n'était faite dans le Statuto.

Ce fut alors que de nobles protestations s'élevèrent de divers côtés

Une pétition, signée par les membres de la V. Table, (MM. J. J. Bonjour, J. P. Revel, P. Lantaret, P. Parise et H. Poët), fut envoyée au roi. On y lisait : « Les Vaudois ont l'entière conviction que le Monarque Auguste et Magnanime qui vient d'abolir toute juridiction exceptionnelle, abrogera enfin ces anciens édits restrictifs qui n'ont jamais

cessé de peser sur eux... Dévoués de bras et de cœur à Votre Majesté, ils sauront mieux que personne apprécier vos bienfaits; nul n'en éprouvera une plus vive reconnaissance, nul n'implorera avec plus de ferveur les bénédictions célestes sur toute votre royale famille ».

Pouvait-on exprimer plus noblement les sentiments qui remplissaient le cœur de tout bon Vaudois ?

Mais, qu'auraient été ces protestations, si elles n'avaient trouvé un écho dans le cœur des plus nobles citoyens de ces temps ?

Déjà avant cela, le célèbre Gioberti avait, dans son livre *Il Primato*, parlé avec équité des réparations dûes aux Vaudois. Bien qu'il les tienne pour hérétiques, il écrit : « Anch'essi furono talvolta crudelmente perseguitati, e giova a noi cattolici il confessarlo pubblicamente, acciò niuno ci accusi di connivenza cogli errori dei secoli scorsi; giova ricordarlo e ripeterlo a noi stessi per animarci a riparare con tanto più amore verso di quelli, i torti dei nostri avi ».

A Turin, une pétition en faveur des Vaudois se couvrait de signatures, parmi lesquelles celles de Robert d'Azeglio, notre grand protecteur et ami, de Cavour, de Balbo, de 80 prêtres catholiques, (honneur à eux), d'une foule d'avocats, de médecins et de négociants. En tout 600 personnes.

A Pignerol, dans un banquet politique, (12 Déc. 1847), l'avocat Audifredi prononça ces nobles paroles : « Aux pieds de ces monts qui nous dominant, 20 000 de nos frères sont privés des droits de ci-

toyens, et cependant, ils sont instruits, laborieux, forts de bras et de cœur, autant que les autres Italiens. C'est à nous qu'il appartient d'élever la voix en leur faveur; à nous, leurs frères les plus proches, de demander que la patrie soit pour eux une mère et non pas une marâtre; à nous de crier les tout premiers: Vive l'émancipation des Vaudois!»

Citons encore les paroles bienveillantes du Comte Sclopis, (avocat général), qui, dans un rapport présenté au Roi en faveur des Vaudois, affirmait « qu'aucune autre population de l'Etat ne pouvait être comparée à la Vaudoise, à cause de ses vertus morales et domestiques ».

Le roi lui-même nous connaissait et nous était favorable. La visite qu'il avait faite en 1844 aux Vallées, lui avait laissé la meilleure impression. Il n'avait pas voulu de garde armée au milieu de ses fidèles sujets Vaudois. La fontaine qu'il fit ériger à l'entrée du bourg de la Tour, avec l'inscription: « Re Carlo Alberto al popolo che l'accoglieva con tanto affetto », montre quels étaient ses sentiments à notre égard.

Il est vrai qu'un groupe de cléricaux foncés s'opposa avec énergie à toute innovation au sujet des Vaudois. Nous trouvons à sa tête les plus fidèles interprètes des oracles de Rome, tels que les évêques Charvaz de Pignerol, Moreno de Bielle et Biale d'Albenga.

Mais ces Messieurs, nés trop tard, ne purent empêcher le Soleil de Liberté et de Justice qui se levait sur la belle Italie, d'achever sa course triomphale.

Enfin, le 17 Février, jour à jamais mémorable pour les Vaudois, le roi Charles Albert signa le décret de leur Emancipation.

Le voici dans son entier, dans la version française qui se trouve aux Archives de l'Etat :

CHARLES ALBERT

PAR LA GRACE DE DIEU

ROI DE SARDAIGNE, DE CHYPRE ET DE JÉRUSALEM

DUC DE SAVOIE, DE GÈNES EC.

PRINCE DE PIÉMONT EC. EC.

Prenant en considération la fidélité et les bons sentiments des populations vaudoises, nos royaux prédécesseurs ont graduellement et par des dispositions successives abrogé en partie, ou modifié les lois qui restreignaient anciennement leurs capacités civiles ; et à leur exemple, nous avons nous-mêmes accordé à cette classe de sujets des facilitations toujours plus amples moyennant la consession de fréquentes et larges dispenses de l'observance de ces mêmes lois.

Maintenant que les motifs sur lesquels ces restrictions étaient fondées ont cessé, et que le système qui avait été progressivement adopté

en leur faveur peut recevoir son complément, nous avons résolu de notre plein gré, de les faire participer à tous les avantages qui peuvent se concilier avec les règles générales de notre législation.

C'est pourquoi, par les présentes, de notre science certaine et royale autorité, sur l'avis de notre Conseil, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit: . . . . .

Les Vaudois sont admis à jouir de tous les droits civils et politiques, accordés à nos autres sujets, à suivre les cours dans les écoles universitaires et autres, et à prendre les grades académiques.

Il n'est cependant rien innové quant à l'exercice de leur culte et aux écoles qui sont sous leur direction particulière. . . . .

Dérogeons à toute loi contraire aux présentes que nous mandons au Sénat de Savoie, à la Chambre des comptes et au Contrôle général d'enregistrer, et à quiconque il appartiendra d'observer et de faire observer; voulant qu'elles soient insérées dans le recueil des actes du gouvernement, et qu'aux exemplaires imprimés à l'imprimerie de notre gouvernement royal en Savoie, il soit ajouté la même foi qu'à l'original, car telle est notre intention. . . . .

Données à Turin le 17 Février l'an de grâce  
mil huit cent quarante-huit, et de notre règne  
le dix-huitième. . . . .

C. ALBERT

V. AVET.

V. CEPPI pour le premier ministre d'Etat  
aux finances.

C. DE COLLEGNO.

BORELLI.

Enregistré au Controlle général

ce 6 Mars 1848.

Reg. 3. Edits A. 308.

I. MORENO.

Lettres patentes par lesquelles Votre Majesté  
ordonne que les Vaudois soient admis à la  
jouissance de tous les droits civils et politi-  
ques de ses sujets, à la fréquentation des éco-  
les dans et hors l'Université, et à l'obtention  
des grades académiques.

Registrato alla R. Segreteria di Stato, Fi-  
nanze, Reg. 10. Patenti. Stabo 229.

VITTINO, S. Segretario. »

\* \* \*

La nouvelle de cette publication se répandit avec  
la rapidité de l'éclair jusque dans nos hameaux les  
plus reculés, et partout les Vaudois se préparèrent

à fêter dignement la grande délivrance qui venait de leur être accordée.

Le 25, grandes illuminations, feux innombrables sur les montagnes, coups de fusil retentissants dans la ville et dans les hameaux.

Dans la matinée, eut lieu aux Coppiers (La Tour) un service d'actions de grâces présidé par M. J. P. Meille qui parla d'abondance et avec beaucoup de force sur I Sam. II, 6-8: « L'Éternel fait mourir et Il fait vivre; il fait descendre au sépulcre, et il en fait remonter. L'Éternel appauvrit et enrichit, il abaisse et Il élève; Il relève le pauvre de la poussière, il tire l'indigent du fumier pour le faire asseoir avec les princes. »

Tout le jour les chemins furent parcourus par des escouades de jeunes gens chantant à tue-tête mais de grand cœur:

« Coll'azzurra coccarda sul petto,  
Con italice palpiti in core,  
Come figli d'un padre diletto,  
Carlo Alberto, veniamo al tuo piè;  
E gridiamo esultanti d'amore:  
Viva il Re! Viva il Re! Viva il Re! »

Mêmes fêtes à St. Jean. Le curé, enlevé par le souffle d'amour qui l'enveloppait de toutes parts s'écria: « J vad a fè souné mie pi béle baudëtte. »

L'épisode le plus émouvant de la journée fut la visite en corps d'un grand nombre de Vaudois, au vénérable pasteur Josué Meille. On rapporte qu'à cette occasion il prononça les paroles: « Laisse maintenant aller ton serviteur en paix, » et qu'il passait

de groupe en groupe en serrant les mains qui se tendaient vers lui en s'écriant : « Viva la fratellanza ! »

Mais ce fut à Turin que la joie des Vaudois atteignit son comble, car elle s'y fondit avec celle de tout un peuple.

Nous cédon's la plume, pour vous raconter ces belles fêtes, à quelqu'un qui en fut le témoin. (1)

« Le 17 Février 1848 restera comme une époque de grand souvenir pour la nation entière, et pour le peuple Vaudois en particulier.

Dès la veille de ce beau jour, Turin avait perdu sa tranquillité accoutumée; un air de fête l'animait; des groupes de ses habitants postés aux portes y accueillaient, au milieu des manifestations de l'enthousiasme le plus vif, les nombreux arrivants qui de toutes les provinces affluaient à la capitale. C'étaient, entre ceux qui arrivaient et ceux qui les recevaient, des serrements de mains, des embrassements, souvent même des larmes, tant l'émotion qui les agitait était profonde. Une joie comme celle d'une bonne nouvelle brillait sur tous les visages; et de toute part, des chants auxquels on n'était pas accoutumé retentissaient des mâles poitrines d'une jeunesse rappelant par son costume antique les beaux temps des libertés italiennes.

Quelle était donc la cause d'un contentement si général et si profond ?

C'est que le lendemain devait avoir lieu la plus belle fête que le Piémont eût encore célébrée, la

---

(1) Voir l'*Echo des Vallées*, année 1849, que dirigeait M. J. P. Meille. Voir aussi la lettre de M. A. Bert au *Risorgimento*, en date 29 Février 1848.

fête de la liberté, non pas conquise au prix du sang et des émeutes, mais généreusement accordée par un souverain magnanime à un peuple digne de la porter. C'était pour faire briller aux yeux de ce monarque bien-aimé leur bonheur et leur reconnaissance, que des extrémités les plus éloignées du royaume, les populations étaient accourues, et qu'elles faisaient résonner la capitale de leurs bruyantes acclamations.

La nuit avancée avait à peine interrompu pour quelques instants ces manifestations de la joie publique, que le canon de la citadelle annonça à la ville assoupie, que le jour tant désiré avait lui.

A ce signal, tout Turin fut sur pied, et des flots de peuple recommencèrent à parcourir les rues un moment désertes. A 9 heures, on vit, de tous les quartiers de la ville déboucher sur la place dite le champ de Mars, les nombreuses compagnies dont devait se composer le cortège appelé à défiler devant le Roi. C'était un beau spectacle, un spectacle que n'oublieront jamais ceux qui en furent les témoins, que celui qu'elles offraient en s'avançant les unes après les autres : Sardes, Ligures, Niçois, Savoyards, tout ce que le Piémont comptait de provinces, la grande bannière en tête, des centaines, des milliers de petites bannières après, au son d'une musique guerrière, entrecoupée de chants nationaux, et au milieu des VIVATS délirants de tout un peuple accouru pour les contempler.

Les rues que le cortège devait traverser, étaient disposées comme pour un triomphe : des bannières sans nombre flottant au gré du vent ; des riches ten-

tures, des inscriptions, des guirlandes en ornaient les maisons du faite à la base ; une multitude innombrable les bordait de chaque côté, aussi remarquable par l'expression radieuse des visages, que par l'infinie variété de ses costumes.

L'aspect était plus saisissant encore sur la place du Château ; là était véritablement le centre de la fête. Au balcon du palais, la reine avec ses dames d'honneur et quelques officiers ; vis-à-vis, dans un demi-cercle formé entre le balcon et le Château, le Roi à cheval, ayant à ses côtés les princes, et tout autour de lui, une haie de généraux et de grands. Au-dessus du sol, où se pressait une multitude tellement nombreuse qu'il eût été impossible de la compter, sur les balcons, sur les terrasses, et jusque sur les tourelles du Château, des milliers de têtes apparaissaient au milieu des bannières flottantes et des tentures, aux couleurs bleu et blanc dont les palais avaient été ornés : tel était le coup d'œil à la fois pittoresque et grandiose que présentait, au jour dont nous parlons, cette place immense et magnifique.

Mais ce fut quand le cortège eut commencé à défilier, que le spectacle se fit véritablement sublime. À chaque députation qui apparaissait, des *evviva* sans fin se faisaient entendre ; d'autres *evviva* répondaient ; du haut des maisons, des balcons, de la rue, les bras s'ouvraient comme pour s'embrasser, les bannières s'agitaient, des larmes s'échappaient de beaucoup d'yeux ; un esprit de fraternité descendu du Ciel semblait se promener sur cette immense foule et confondre en un même sentiment ces populations naguère étrangères les unes aux autres, et plusieurs

même ennemies. Un jour pareil à celui-là ne s'était jamais levé sur le Piémont, et qui sait quand il s'en lèvera un autre qui lui ressemble !

Une bannière au milieu de toutes les autres, excitait partout où elle se montrait un enthousiasme extraordinaire et les manifestations de la plus vive sympathie. Sur un fond bleu, elle portait cette simple inscription surmontée des armoiries royales : « CARLO ALBERTO, I VALDESI RICONOSCENTI ». Environ 600 hommes la suivaient ; c'étaient les coreligionnaires de Varaglia, ces Vaudois jadis exécrés et naguère encore les objets des préventions les plus déraisonnables et les plus injustes... Dans ce jour, unis à ceux qui étaient véritablement leurs frères, ils étaient venus fêter, pleins de joie, l'évènement heureux qui les avait tous ensemble élevés à la dignité d'hommes et de citoyens. Par une attention des plus délicates, afin qu'ils ne se souvinsent plus, en ce jour de commune allégresse, des humiliations dont on les avait abreuvés pendant tant de siècles, les ordonnateurs de la fête, leur avaient, par acclamation, donné la place d'honneur à la tête des corporations de la capitale. « Ils ont été assez longtemps les derniers, avait-on dit, qu'ils soient une fois aussi les premiers ! » Au champ de Mars, la députation gènoise leur avait fait porter par quelques-uns des siens des paroles senties de félicitation sur leur émancipation récente ; et maintenant, à travers ces immenses rues où jamais leur nom n'avait retenti qu'accompagné de l'insulte, un cri continuel se faisait entendre : « Vivano i fratelli Valdesi ! Evviva l' emancipazione dei Valdesi ! » Les acclamations devinrent plus expressives encore

et plus bruyantes, quand le moment fut venu pour la bannière Vaudoise de défiler à son tour au milieu des députations dont se composait le cortège. Lorsqu'elle passa devant le corps des étudiants, elles devinrent véritablement frénétiques. « Evviva la libertà di coscienza! Evviva la libertà dei culti! » étaient les cris qui s'ajoutaient alors au cri mille fois répété de « Vivano i fratelli Valdesi ».

En passant, les mains se cherchaient et se serraient; plus d'un de ces jeunes hommes au cœur bouillant et généreux, s'élançant des rangs, courait embrasser ces braves montagnards qui, étonnés et saisis, ne pouvaient que pleurer.

Mais qui dira jamais l'émotion qui s'empara d'eux quand, arrivés sur la place du Château, sur cette place célèbre par le martyre de tant de leurs frères, quand, foulant du pied le sol sur lequel s'était élevé le bûcher qui avait consumé Varaglia, ils entendirent du sein de cette immense multitude qui les enveloppait, au lieu du cri de: « Mort au Vaudois! Mort à l'hérétique! » retentir, proféré par des milliers de bouches, et au milieu des démonstrations de la plus cordiale sympathie, ce cri si doux à leur cœur: « Vivano i Fratelli Valdesi! Evviva l'emancipazione dei Valdesi! »

Qui dira l'émotion qui les saisit, le cri de reconnaissance et de joie qui s'échappa de leur poitrine, quand, arrivés sous le balcon du palais, ils se trouvèrent tout-à-coup en présence du prince magnanime qui, en brisant leurs chaînes, les avait appelés, eux et leurs enfants à une nouvelle existence! »

Les Vaudois auraient désiré remettre personnellement entre les mains du Roi la bannière qu'ils avaient faite faire en son honneur; cela ne put leur être accordé; mais la lettre suivante montre combien il sut apprécier l'offre de ce témoignage de reconnaissance.

Torino 28 Febbraio 1898

*Signori,*

Sono incaricato di trasmettervi il messaggio di S. M. in risposta al desiderio espresso dalla Deputazione valdese di presentarsi al Re per offrirgli il suo gonfalone ed esprimergli nel tempo stesso la sua gratitudine. S. M. prova il più vivo rincrescimento per non potere ammettere la deputazione, avendo adottato per regola di non ricevere deputazioni di sorta; la qual regola per esser giusta, non debbe soffrir eccezione. S. M. sarà lieta di ricevere il vostro gonfalone per mezzo di S. E. il Ministro dell'Interno.

Ed Ella inoltre vi dichiara che se alcuna cosa avesse mai potuto determinarla a cambiare l'adottata regola, sarebbe il desiderio ch'Ella avrebbe avuto di conoscere personalmente i deputati di quella valente e stimabile popolazione; desiderio che S. M. ha dovuto sacrificare a quel sentimento di giustizia e d'imparzialità, per il quale il Re crede meritarsi meglio la stima e l'affetto dei vostri coreligionari. S. E. avrà dunque l'onore di ricevervi, e di essere presso di voi l'interprete ufficiale dei sentimenti di S. M. e della soddisfazione che prova dessa in questa

occasione per la novella testimonianza di rispetto e devozione che volete darle.

Gradite ecc.

*Firmato:*

ROBERTO D'AZEGLIO

Un mot de conclusion. L'émancipation civile de notre peuple est un fait accompli ! Nos Souverains ont été fidèles à la promesse faite par Charles Albert. Maintenant, il nous faut, Frères Vaudois, obtenir une autre émancipation, d'un Souverain qui est tout prêt à nous la donner et qui s'appelle LE FIDÈLE. C'est celle du péché et de l'erreur. Le temps est passé où on reconnaissait les Vaudois à leur vie simple, pure et à leur piété; où l'honnêteté et la probité Vaudoises étaient proverbiales ! Et bien, qu'il retourne ! Que l'année 1898 soit pour chaque Vaudois une année de consécration au Seigneur.

VIVE L'ÉMANCIPATION DES VAUDOIS !

D. PEYROT.





## ÉTAT ACTUEL DES VAUDOIS

### au point de vue social

L'édit d'Emancipation, qui donna au peuple Vaudois les mêmes droits qu'à tous ses concitoyens, ne pouvait que favoriser son développement, en lui ouvrant tout un champ d'activité qui lui était fermé auparavant.

Nous nous demandons comment notre peuple a profité de ce privilège, au point de vue de sa position sociale et matérielle.

La *population* de nos Vallées ne s'est pas sensiblement accrue dans ces 50 dernières années. C'est toujours environ 20 000 Vaudois qui peuplent nos trois Vallées de Luserne, de Pérouse et de St Martin. Si elle a augmenté du côté de la plaine, elle a plutôt diminué vers la haute montagne, à cause de la grande émigration dans les deux Amériques et dans le midi de la France. Ce n'est pas, il est vrai, les vexations de l'ennemi ni la persécution, qui ont obligé des centaines de familles vaudoises à s'expatrier, et qui peuvent expliquer une émigration temporaire comme nous l'avons. Ce sont plutôt les difficultés de l'existence.

L'agriculture à laquelle sont attachés de père en fils, la grande majorité des Vaudois, est restée trop stationnaire dans beaucoup d'endroits. Même on trouve par-ci par-là des étendues de terrains qui donnaient autrefois du bon seigle, et qui restent au jour-l'hui complètement incultes. Il n'y a donc pas à s'étonner que le produit des champs soit actuellement bien au dessous de ce qu'il était dans le passé et que la moitié du blé nécessaire à l'entretien de notre population doive nous venir du dehors.

Ce qui heureusement contrebalance en partie l'inconvénient que nous venons de constater, c'est, dans les parties hautes de nos Vallées, le soin du bétail et plus bas la culture de la vigne.

Malgré cela le niveau du bien être ne s'est pas généralement élevé, surtout à la montagne. D'autre part cependant, nous constatons avec satisfaction que la *mendicité* tend à devenir toujours plus rare chez les Vaudois.

L'ouverture de toutes ces fabriques, qui existent actuellement à la Tour, à la Pérouse et à St Germain, a certainement beaucoup contribué à subvenir, en partie au moins, aux besoins matériels de centaines de familles. De plus, combien de celles qui seraient probablement obligées de mendier leur pain si elles n'avaient pas quelques-uns de leurs membres à l'étranger, où ils ont été pour gagner de l'argent uniquement en vue de venir en aide à la famille. S'il y en a parmi eux qui oublient, malheureusement, ce devoir sacré « d'avoir soin des siens et particulièrement de ceux de sa famille », ce n'est pourtant pas le cas du plus grand nombre.

Nous avons la bienfaisance privée qui s'exerce dans nos villages, surtout par des secours en nature, en faveur de la personne infirme ou malade de l'endroit qui n'a pas de quoi se nourrir. C'est le moyen d'assistance qui peut faire le plus de bien, non seulement au corps de la personne que l'on soulage avec pleine connaissance de ses besoins, mais plus encore au cœur, et de celui qui donne et de celui qui reçoit.

Nous avons *nos diaconies* qui ont été fondées uniquement en vue de soulager les membres de l'Église, ceux qui se recommandent par leur vie et qui sont dans l'incapacité de pouvoir se suffire.

Nous mentionnons volontiers aussi ces *sociétés de secours pour les pauvres* qui existent dans quelques paroisses et qui suppléent généreusement à l'insuffisance des secours de la diaconie,

Il y aurait trop à dire de nos *établissements de bienfaisance* si nous devons relever tout le bien qu'ils font à notre population pauvre. D'abord nos *Hôpitaux*, qui ont beaucoup gagné en perfectionnement de toute espèce et en nombre de places pour nos malades, grâce à nos chers bienfaiteurs.

Puis notre *Orphelinat*, où tant de jeunes filles ont trouvé souvent plus que ce qu'elles avaient perdu en devenant orphelines. Nous sommes redevables des mêmes avantages à l'institut des *Artigianelli* de Turin.

Il nous manquait encore des *Asiles* pour les vieillards et les infirmes sans famille. Et c'est pour répondre à ce besoin que Dieu a mis au cœur de deux de nos frères de travailler, avec foi et renoncement, à cette nouvelle œuvre qui nous a donné l'Asile pour

les vieillards, avec Infirmerie, à St Germain et un Asile pour les vieillards et un Refuge à St Jean pour les incurables.

D'un autre côté, vu le peu de ressources que donnent nos Vallées, on s'est souvent demandé pourquoi notre peuple ne profitait pas davantage de ces temps de liberté pour s'étendre plus loin et surtout pour s'établir dans les centres de population, partout où il est possible d'initier un petit commerce ou une industrie qui réponde aux besoins de l'endroit. Quelque chose s'est fait, mais dans une mesure trop limitée pour pouvoir constater beaucoup de changements.

On a dit que le Vaudois généralement n'est pas taillé pour le commerce, qu'il peut difficilement soutenir la concurrence. Pourquoi? Est-ce pour ne pas savoir assez gagner le cœur du client qu'il s'agit d'attirer? Ou bien manque-t-il de ce don de perfectionnement qu'il faut avoir pour marcher avec le progrès? Pour nous, nous sommes heureux d'avoir des preuves du contraire, dans l'exemple de Vaudois intelligents et honnêtes qui recommandent avantageusement leur position de commerçants ou d'industriels. Nous désirons qu'ils se multiplient un peu partout dans nos Vallées, à Turin et ailleurs dans notre patrie.

Ce que les temps nouveaux de liberté ont particulièrement favorisé chez notre peuple ce sont les *vocations* aux carrières civiles, militaires et ecclésiastiques. Le Vaudois instruit s'est fait une place dans sa patrie pour y exercer la profession d'avocat, de notaire, de médecin, d'ingénieur, de professeur etc. Et surtout dans l'armée, où nous avons nos officiers, nos capitaines, nos majors, nos colonels. De

plus, quel changement dans nos Vallées, au sujet des charges administratives de Syndic et conseiller communaux. De même dans l'Eglise, le nombre des ministres consacrés et employés à son service dépasse aujourd'hui de plus des trois quarts celui de 50 ans passés.

De tels avantages, accordés à notre peuple relativement à sa position plutôt matérielle, doivent avoir eu aussi leurs bons effets, au point de vue de l'influence morale et religieuse. J'entendais dernièrement un jeune homme, non Vaudois, revenu depuis peu du service militaire, parler en ces termes: « Ah! de soldat comme l'ami R. nous n'en avons pas d'autres dans tout le régiment! On en était jaloux parceque toujours les supérieurs n'avaient que lui à mettre en avant pour exemple à nous tous ». « Et pourquoi, lui dis-je, ne vous efforciez-vous pas de le surpasser? » « Ce n'était pas possible. Il savait déjà ce qu'il avait à faire avant qu'on le lui eût commandé ». Il s'agit ici de l'influence *par l'exemple*. Or s'il est possible à un simple soldat, instruit de l'Évangile, de se faire remarquer autour de lui par sa fidélité au devoir, combien doit être plus sentie encore l'influence d'un officier supérieur ou de telle autre personne occupant une position élevée. Il suffit de se montrer bon Vaudois partout. Mais de plus, l'influence exercée par la *presse religieuse évangélique*, telle que nous l'avons depuis 1848, quoique très limitée encore, ne peut pas se calculer pour tout le bien qu'elle a fait en faveur de la liberté de conscience et de l'évangélisation elle-même.

Les *Associations de secours mutuels* et les *Unions chrétiennes* surtout, qui se sont multipliées pendant

ces quelques dernières années, dans nos Vallées comme dans le champ d'évangélisation, ont également fort contribué déjà à réveiller le sentiment de la fraternité chrétienne et de la responsabilité les uns pour les autres.

Nous aurions trop à dire si nous devons parler de l'influence évangélique exercée par le moyen de l'enseignement et de la prédication; moyen qui s'est considérablement développé, par le nombre des ouvriers et par l'activité pratique de ceux-ci, en vue de la vie spirituelle et de la vie sociale proprement dite.

Dans nos Vallées ce qui favorisait le plus, dans le passé, les relations sociales entre parents et amis, de près et de loin, c'était ces fêtes toutes mondaines qui revenaient chaque année. Elles ont presque disparu aujourd'hui, pour laisser la place à des fêtes patriotiques ou à des célébrations d'anniversaires de société, d'Eglise et de famille.

En nommant la famille nous pensons enfin à la grande importance de cette institution divine, au sujet de l'état social d'un peuple; à ce foyer d'affections paternelles et filiales qui ont pour effet, comme l'a dit le Comte de Gasparin, de pulvériser peu à peu notre égoïsme, de nous sanctifier par la joie et par l'affliction, de mettre du devoir dans tous nos sentiments et de la douceur dans tous nos devoirs. Devant ce beau tableau, qui n'est autre chose que l'Évangile dans la famille, nous nous demandons ce qu'est la vie domestique au milieu de nous. Nous avons, hélas! à constater bien des lacunes, précisément parce que l'Évangile n'a pas assez la place qu'il devrait

occuper dans le cœur des parents et dans la vie de famille, c'est ce qui fait que l'éducation des enfants laisse encore beaucoup à désirer.

Nous avons néanmoins le sentiment qu'il y a du progrès, partout, au moins, où la famille n'est pas constamment déroutée par le va-et-vient des membres qui apportent trop souvent de l'étranger la fausse indépendance et la défiance. Les droits de la femme à côté du mari et la responsabilité de la mère vis-à-vis des enfants paraissent mieux compris de notre temps que dans le passé. L'autorité du père, qui était trop souvent celle d'un maître sévère, a beaucoup changé; c'est plutôt le manque d'énergie, le laisser aller, que nous avons surtout à déplorer aujourd'hui. Mais partout où les parents savent donner l'exemple, il y a, dans les enfants, plus d'obéissance et d'affection.

Dans tous les cas, c'est bien de la famille chrétienne que l'on peut espérer, sans se tromper, de l'état social d'un peuple et de son avenir béni de Dieu.

J. P. MICOL.





## COLONIES VAUDOISES

---

Dès les anciens temps, vers le 15<sup>e</sup> siècle, les Vaudois, se trouvant trop à l'étroit dans les Vallées, allèrent fonder des colonies en diverses localités, comme en Provence, dans le marquisat de Saluces et particulièrement dans les Calabres, où ils prospérèrent si bien, qu'au 16<sup>e</sup> siècle ils y comptaient plusieurs Eglises. On connaît la fin lamentable de ces florissantes communautés vaudoises, l'an 1560. — Plus tard, lorsque la terrible persécution de 1686 chassa tous les Vaudois en exil, un certain nombre d'entr'eux allèrent s'établir dans le Wurtemberg, où leurs descendants, à l'abri des fureurs de Rome, ont pu subsister jusqu'à nos jours.

Si dans les temps passés, si difficiles pour nos Eglises, la population des Vallées devait déverser son trop plein en fondant des colonies, il n'est pas étonnant que, du moment où la liberté lui a été accordée, elle ait senti le besoin d'en profiter pour améliorer les conditions de l'existence devenue difficile à cause de la densité des habitants. En effet, neuf ans après l'Emancipation, en 1857, plusieurs familles vaudoises se dirigèrent vers l'Amérique du Sud et, grâce à

l'entremise de M<sup>r</sup> Pendleton, alors chapelain de la légation britannique à Montevideo, elles allèrent se fixer dans la province du Rosario oriental, où une société d'actionnaires qui possédait là des terrains incultes, favorisa l'établissement de cette colonie agricole, composée d'abord d'une 40<sup>e</sup> de familles. Grâce aux fonds collectés par M<sup>r</sup> Pendleton en leur faveur, ces Vaudois purent dès 1860 jouir du ministère du pasteur Morel qui s'était offert pour aller s'établir au milieu d'eux. Environ deux ans après l'instituteur Costabel se décidait aussi à aller se fixer dans la colonie pour y ouvrir une école,

Nos colons ne tardèrent cependant pas à rencontrer de graves difficultés et même de véritables tracasseries, non de la part des Espagnols, habitants du pays, mais de la part de la société de colonisation, de ses représentants ou de ses administrateurs. Celui-là même qui leur avait été d'un grand secours pour leur faciliter leur installation dans l'Uruguay, et auquel le Synode de notre Eglise avait exprimé à deux reprises sa reconnaissance, a montré plus tard qu'il n'était au fond qu'un spéculateur recherchant ses propres intérêts. En outre, de malheureuses divisions se manifestèrent bientôt entre les colons au sujet du ministère du pasteur. C'est alors que le Synode, en 1869, sur la généreuse initiative de notre bienfaiteur le docteur Stewart, émit l'avis qu'il était de la plus haute importance que la Table put envoyer un député au Rosario afin d'obtenir par ce moyen les lumières qui lui manquaient encore pour résoudre les difficultés relatives à la colonie. Au mois de Juin suivant le modérateur, M. Lantaret, entreprenait ce long voyage

pour aller visiter nos frères de l'Uruguay. Le court séjour qu'il y fit fut bien rempli, car il fallait s'occuper de tout et résoudre bien des questions, mais ce séjour fut d'une grande utilité pour la colonie elle-même. En 1870, M<sup>r</sup> Morel ayant demandé et obtenu son éméritation, le pasteur Salomon allait occuper ce poste. Mais au bout de quelque temps, découragé par les difficultés qu'il rencontra, il quitta l'Uruguay, et, avec plusieurs colons qui le suivirent, alla s'établir dans l'Amérique du Nord, au Missouri, où se trouvent actuellement environ 25 familles vaudoises.

On ne pouvait cependant pas abandonner les Vaudois de l'Amérique du Sud, quoique la position où aurait pu se trouver un pasteur, ne fût pas attrayante. On trouva alors l'homme qu'il fallait. M<sup>r</sup> Armand-Hugon, pasteur suffragant au Pomaret, s'étant offert, le Synode de 1877 le chargea d'aller occuper ce poste. L'activité qu'il y déploya et continue à déployer au sein de la colonie a été des plus bénies. L'année suivante Colonia Valdense fut reconnue comme 17<sup>e</sup> paroisse de l'Eglise Vaudoise et bientôt, en raison même de son développement, il fallut penser à lui accorder un second pasteur. M<sup>r</sup> P. Bounons alla rejoindre d'abord M<sup>r</sup> Ugon et se fixa ensuite à Cosmopolita. Quelques années plus tard, M<sup>r</sup> B. Pons, pasteur à Rodoret, se rendait aussi à l'Uruguay, en vue surtout de s'employer comme professeur au Collège qui avait été fondé à Colonia et qui répondait à de vrais besoins, comme le prouve le nombre des élèves qui ont fréquenté cet établissement.

Bientôt il fallut faire un pas de plus et s'occuper aussi de la *diaspora* de l'Amérique du Sud. A la

suite d'une visite que M<sup>r</sup> Prochet, président du Comité d'Évangélisation, avait faite en 1894 à plusieurs de ces groupes de familles vaudoises dispersées, le Synode se persuada de la nécessité de leur envoyer du secours. Les administrations en effet leur envoyèrent successivement les pasteurs M<sup>r</sup> Paul Lantaret, qui devint ensuite agent de la Société biblique de Londres, puis M<sup>r</sup> H. Beux qui le remplaça dans ses fonctions pastorales et enfin M<sup>r</sup> Ghigo.

Il y a actuellement plus de 500 familles vaudoises dispersées par groupes dans diverses localités : à Ombues de Laval, San Salvador, Alexandra, Artilleros, Riachuelo, Belgrano et S. Martino ; il y en a 116 à Cosmopolita et 220 à Colonia Valdense.

Puissent ces Eglises Sud-Américaines devenir de vrais foyers de lumière et de vie et exercer une influence salutaire au sein de la population du pays.

Ces frères ont été bien éprouvés l'année passée par deux rudes fléaux, par les sauterelles qui ont détruit leurs récoltes et par la guerre civile. Puissent ces afflictions être des moyens efficaces, entre les mains de notre Père Céleste, pour réveiller dans ces Eglises une plus grande vie spirituelle et les rendre plus fidèles dans le service du Seigneur.

Une autre colonie, *Valdese*, est fondée en 1893 dans la Caroline du Nord (États-Unis). M<sup>r</sup> le pasteur C. A. Tron, de St Germain, se décide à accompagner les 10 premières familles pour leur faciliter leur installation. Bientôt 25 autres familles vont s'établir à côté des premières et le pasteur M<sup>r</sup> H. Vinay va provisoirement desservir la petite communauté, en

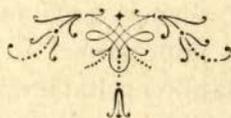
attendant que M<sup>r</sup> Soulier aille s'établir d'une manière régulière dans la colonie naissante. Une école aussi est ouverte et compte à l'heure qu'il est 55 élèves. Les colons s'étaient d'abord unis en corporation, mais bientôt chacun préféra prendre son lot, et, grâce à la généreuse intervention de M<sup>r</sup> Tron, tous les immeubles de la Colonie ont pu être garantis. Nos frères, aidés d'abord par les congrégationalistes, puis par les presbytériens, ont pu déjà consolider leur établissement dans la Caroline et bientôt ils auront la joie de faire la dédicace d'un temple.

Malgré les colonies déjà fondées et les familles disséminées en divers pays, la question de l'émigration, aux Vallées, n'est point résolue. Il y a un trop plein de population qui crée une gêne toujours plus grande et qui pousse surtout la jeunesse à une émigration temporaire dans les villes, où elle subit ordinairement une influence peu saine si ce n'est funeste. Dans la seule ville de Marseille on compte environ 2000 Vaudois.

Comme il serait plus avantageux, à tous les points de vue, de pouvoir placer d'une manière convenable l'excédant de notre population ! Il semble que ce serait naturel de s'établir en Italie maintenant que nous jouissons de la liberté, puisque anciennement nos pères qui avaient été chassés de la patrie y sont retournés et au prix de quels dangers ! Il y a longtemps, en effet, que cette question a été sérieusement examinée. Le Synode de 1871 chargeait une commission de cinq membres d'étudier la question de l'établissement d'une colonie vaudoise en Italie. L'année suivante, tout en la remerciant de son travail, il lui continuait

son mandat et invitait la Table à faire, de son côté, des démarches pour la mise en pratique du projet formé, en provoquant au dedans et au dehors la formation d'une société de capitalistes. M.<sup>r</sup> le prof. Rollier se rendit même dans les Calabres, où il trouva un emplacement très convenable, quant à la fertilité du sol et au prix d'achat. Il alla ensuite à Londres dans l'espérance de trouver quelque capitaliste disposé à entrer dans ses vues, mais cette démarche ne réussit pas. La question n'a donc pas encore pu être résolue. N'y a-t-il pas de quoi réveiller le patriotisme de quelques vaudois, auxquels Dieu aurait confié de la fortune et indiquerait cette belle œuvre à faire ?

J. MARAUDA.





## L'INSTRUCTION DANS LES VALLÉES

### depuis 1848 à nos jours

---

A l'éducation et à l'instruction des enfants du peuple personne n'y pensait. A Turin même, en 1846, il n'y avait point d'écoles élémentaires pour les filles. Et les écoles des garçons n'étaient fréquentées que par 1500 d'entr'eux. Les autres parties du Royaume étaient plongées dans les ténèbres les plus obscures. Plusieurs communes, et pas des moins importantes, étaient complètement dépourvues d'écoles, et celles qui en avaient, la direction en était confiée à des prêtres qui apprenaient à leurs élèves à peine à lire et à écrire leur propre nom.

Moins triste était l'état de l'instruction dans nos Vallées, car sur une population de 20.000 habitants il y avait 4000 enfants qui fréquentaient les 129 écoles parsemées dans toutes les paroisses. Cependant, malgré les sacrifices continuels et considérables qui avaient été faits depuis plusieurs années pour améliorer le matériel et rendre la position des régents plus supportable, la plupart des écoles de nos Vallées étaient dans un état de faiblesse extrême. Un

tel état de choses ne pouvait que devenir de plus en plus funeste, à mesure que dans le reste du Piémont l'instruction publique se développait. La position particulière de notre peuple l'obligeait, et nous oblige encore aujourd'hui, à maintenir une noble concurrence à cet égard avec le reste de la patrie.

La moitié des enfants des Vallées ne recevaient d'autre instruction que celle qui leur était offerte dans l'école du village, et si les grandes écoles (qui en 1848 n'étaient que 15 et qui depuis lors ont été établies dans chaque paroisse), si les grandes écoles ne donnaient pas les fruits qu'on était en droit d'attendre d'elles, on devait en chercher la cause dans ce fait que la plus grande partie des élèves y apportait des habitudes et une infériorité intellectuelle qui rendaient la tâche des maîtres à la fois pénible et infructueuse. Aussi ne faut-il pas nous étonner si avant 1865, le cinquième de la population Vaudoise ne savait ni lire ni écrire. Nous devons encore ajouter que le sexe féminin fournissait à lui seul le 80 % des illettrés.

Pour obvier à ce grave inconvénient, et pour apprendre aux régents de quartier à mieux diriger leurs écoles, et pour donner en même temps plus d'unité à la marche générale de l'instruction, on institua le 13 Novembre 1854, à la Tour, la première **Ecole de Méthode**, dont la durée était de huit jours, et qui avait pour but de faire connaître qu'elles sont les conditions indispensables d'une école bien tenue, et d'indiquer les principes de l'enseignement. Et aujourd'hui, elle sert encore à retremper moralement et intellectuellement les maîtres. Ces moyens mis

à l'œuvre ne manquèrent pas de porter des fruits, et si visibles, que la Table dans son rapport au Synode de 1861 est heureuse de dire en parlant de l'instruction primaire: « elle a fait des progrès incontestables ces dernières années ; mais, ajoute-t-elle, ce n'est que par des efforts soutenus que nous l'élèverons à la hauteur de notre position ». Ces efforts, ils n'ont pas manqués, et d'année en année, aux 129 écoles qui existaient en 1849, sont venues s'en ajouter 70 autres, et aujourd'hui à 50 ans de distance, nous pouvons dire que si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous aurions pu, nous avons au moins réussi à faire disparaître ou, à peu près, de les Vallées la catégorie malheureuse des illettrés.

Un moyen efficace pour propager l'instruction dans nos Vallées, a été sans aucun doute l'institution de **l'Ecole Normale**.

Le 2 Août de l'année 1852, la Table annonçait aux Eglises que, grâce surtout à la coopération qui lui était assurée par les professeurs du Collège, elle était en mesure de pouvoir réaliser un vœu que tous faisaient depuis longtemps, c'est-à-dire d'ouvrir une école provisoire de régents paroissiaux ; et ainsi la même année fut ouverte cette école qui devait devenir la future Ecole Normale. Mais six ans ne s'étaient pas encore écoulés que, pour des motifs que nous ne pouvons énumérer ici, elle se trouvait dans un état si déplorable que les esprits en étaient pré-occupés ; ce n'est que grâce à la main solide et capable d'un nouveau directeur qu'elle put se relever. Mais des échecs réitérés, joints à la diminution du nombre des élèves et à la difficulté, toujours croissante pour

ceux-ci de trouver une occupation lucrative, démontrèrent qu'il fallait prendre à l'égard de l'Ecole Normale, une détermination énergique. En 1883, on suspendit, pour un temps indéterminé, cette école qui pendant 31 ans avait rendu à l'Eglise des services signalés.

**Le Pensionnat.** — Nous devons cette institution supérieure pour les jeunes filles à la générosité du général Beckwith. Le pensionnat a eu des années prospères; il n'est pas rare de trouver, sur ses registres, les noms de 70 élèves inscrites dans les différentes classes. Un bon nombre de jeunes filles sorties du Romanisme y ont été admises et y ont reçu une éducation franchement évangélique. Le but de son fondateur était de fournir aux paroisses et aux églises de la mission de bonnes institutrices. Malheureusement le nombre de ses élèves a diminué d'année en année. Les causes de cette grande diminution sont diverses; mentionnons, entr'autres, la difficulté, pour nos jeunes filles, de trouver de nos jours un gagne-pain, même avec le meilleur diplôme, et l'établissement par tout de bonnes écoles normales à la portée de tous.

L'année 1842 n'était pas encore écoulée, qu'un édifice très convenable était mis à la disposition de la Table pour y recueillir les enfants du Val St Martin, que l'Ecole Latine devait conquérir aux études classiques. Pendant 14 années consécutives, cette école n'eut qu'un seul maître; ce n'est qu'en Février 1856 qu'il fut annoncé dans toutes les Eglises des Vallées « que, selon le vœu exprimé unanimement par la Vallée de Pérouse et St Martin et favo-

rablement accueilli par le Synode de 1854, l'Ecole Latine du Pomaret allait être réorganisée et modifiée de manière à devenir école moyenne, sous la direction de deux maîtres, un professeur et un régent ». L'édifice bâti par le général Beckwith devenant insuffisant, il fallait s'en procurer un autre. Le D<sup>r</sup> Stewart, pasteur de l'Eglise ecossaise de Livourne, fit bâtir cette maison élégante que nous admirons à l'entrée du Val St Martin. L'Ecole Latine après avoir été desservie pendant près de 40 ans par deux seuls professeurs, a vu dernièrement s'en ajouter un troisième, puisque l'énergie et la capacité de deux hommes étaient insuffisantes pour répondre aux besoins que réclame cette école vers la fin de notre siècle.

Le Collège de la Tour est l'œuvre du D<sup>r</sup> Gilly, secondé par le Général Beckwith. La petite école latine qui n'avait pas de demeure stable vers la fin de la première partie de notre siècle, est devenue la base des études de lettres, de philosophie et de théologie. Dès l'hiver de 1848, quatre de ses professeurs furent envoyés en Toscane, aux frais du Général, pour se familiariser avec la langue et la littérature italienne. En 1851 deux nouveaux professeurs furent ajoutés, un pour les sciences naturelles et l'autre pour la philosophie. Ainsi le Collège fut définitivement organisé. C'est par centaines que l'on compte les élèves qui, chaque année, sont venus s'asseoir sur ses bancs, pour y recevoir une instruction solide et pénétrée du souffle du christianisme. Cet établissement n'a pas seulement ouvert ses portes aux enfants des Vallées, mais à tous ceux qui accouraient à lui des différentes parties de l'Italie, et

même de l'étranger. C'est sur le Collège que l'Eglise a dirigé et dirige encore aujourd'hui son regard, car c'est lui qui a pour mission de fournir les nombreux ouvriers dont elle a besoin, soit dans les paroisses, soit dans les églises de l'évangélisation. Nous avons dit que c'est en 1851, que le Collège a été organisé d'une manière définitive. 39 ans plus tard, les progrès de l'instruction autour de nous le demandant, l'Eglise vota le *pareggiamento* du Gymnase; le décret en fut signé le 8 Août 1890. Le Collège compte actuellement 10 professeurs.

L'Ecole de Théologie que le Synode de 1854 déclara une nécessité pour l'Eglise, nécessité qui lui était imposée par l'œuvre d'évangélisation, fut ouverte provisoirement en 1855 et d'une manière définitive l'année suivante.

Jusqu'à cette époque, les pasteurs de notre Eglise devaient achever leurs études à l'étranger. Cette expatriation forcée était, aux yeux de nos amis, dangereuse aux mœurs et aux principes religieux de notre Eglise. Un d'entr'eux disait et écrivait: « Le côté faible des pasteurs vaudois est leur culture exclusivement française; ils ne sont pas pour cela aptes à la tâche que les événements des dernières années leur imposent ».

Au mois de Mai de l'année 1860, le Synode décide que la Faculté de Théologie soit transférée à Florence, au cœur même de l'Italie, estimant, avec raison, que les futurs évangélistes vaudois ne doivent point se présenter au peuple comme des étrangers, mais parler sa langue, s'ils veulent être écoutés. Cet acte disait d'une manière éloquente qu'après avoir été

pendant des siècles relégués dans l'étroite limite de nos belles Vallées, nous étions enfin d'une manière définitive reconnus comme membres de la grande famille italienne, qui depuis 1848, au souffle vivifiant de la liberté, s'était transformée d'une manière prodigieuse, et n'attendait que le souffle de l'Évangile pour marcher vers ses glorieuses destinées.

En parlant de l'École de théologie, nous ne pouvons nous empêcher de mentionner ici un nom qui lui est intimement uni : celui du D<sup>r</sup> Stewart qui, du jour où il la vit naître, en fit jusqu'à sa dernière heure, l'objet de sa vigilance et de sa tendre sollicitude.

C'est grâce à lui qu'elle a pu être transférée à Florence, qu'elle a pourvu de pasteurs les églises des Vallées, celles nombreuses de la Mission, les colonies vaudoises des deux Amériques, quelques Églises de la Suisse, quelques colonies italiennes des États-Unis et même quelques stations missionnaires de l'Afrique (Lessouto, Zambèse).

En 1848 notre Église n'avait que 18 pasteurs ; aujourd'hui une centaine de ses enfants portent de tous côtés le flambeau de l'Évangile.

Puissions-nous redoubler d'effort et de zèle pour réaliser notre noble devise : *Lux lucet in tenebris* !

P. GIRAUD.





VIII.

LES VAUDOIS APRÈS 1848  
au point de vue religieux

---

La Parole de Dieu a communiqué aux Vaudois une force de résistance extraordinaire, pendant les siècles de persécution. Sauront-ils demeurer attachés à l'Évangile, et recevoir par son moyen une nouvelle puissance, maintenant qu'ils sont entrés en possession de la liberté à tous égards? Ces cinquante dernières années nous donnent déjà une réponse favorable, bien qu'elle ne soit pas pleinement satisfaisante: l'Évangile n'a pas été déraciné du sol Vaudois, il a été affermi et a produit quelques fruits. Que le Seigneur en soit béni!

Les ouvriers ont l'amour de la Parole de Dieu. Les pasteurs formés à Lausanne et à Genève sont animés de l'esprit du réveil. Dès 1855, de nouveaux ouvriers se préparent sous la direction fermement évangélique de MM. J. P. Revel et P. Geymonat.

Le corps des pasteurs pénétré de sa responsabilité, veille à ce que les nouvelles recrues soient fidèles et capables de « dispenser comme il faut la parole de vérité » (2 Tim. 1, 13, 14; 2, 2, 15).

Les anciens et les diacres prennent de plus en plus conscience de la partie spirituelle de leur charge, et quelques-uns deviennent des aides dans l'enseignement, dans l'exhortation et les visites aux malades.

Les régents tiennent à l'enseignement de l'histoire sainte dans leurs écoles, et sont ainsi des aides précieux pour l'instruction des catéchumènes.

Les Synodes convoqués chaque année réunissent les pasteurs, toujours plus nombreux grâce à l'œuvre d'évangélisation, et les délégués des églises anciennes et nouvelles. Très occupés d'affaires d'administration, de constitution, de réglemens, d'écoles de tous les degrés, d'évangélisation, etc. ils ne négligent point ce qui concerne la vie spirituelle. Celui de 1858, invite « pasteurs et fidèles à diriger d'une façon particulière leur attention sur les moyens les plus propres à provoquer, au sein de nos paroisses, un réveil de la vie religieuse, spécialement par la multiplication des écoles du Dimanche, et d'assemblées de prière, destinées à appeler l'effusion de l'Esprit de Dieu sur les pasteurs et les troupeaux ».

La Table chargée pendant plusieurs années, non seulement des affaires de l'intérieur des Vallées, églises, écoles, hôpitaux, orphelinat, mais encore de l'évangélisation, n'a jamais perdu de vue l'état spirituel de notre peuple.

Des Conférences privées existant depuis le 27 Nov. 1843 entre pasteurs et autres ecclésiastiques, après avoir fait leur temps, ont été remplacées en 1875 par des Conférences libres et publiques, composées de ministres de la parole, d'anciens, de diacres, de délégués.

Ici et là, dans quelques paroisses, des Unions chrétiennes, des sociétés de chant, de missions, d'évangélisation, de secours, portant divers noms, ont aussi déployé leur activité.

Pendant ce demi-siècle, la Parole de Dieu a été lue et annoncée dans tous nos temples qui ont à peu près tous été réparés et en grande partie nouvellement construits. Elle est enseignée dans toutes les écoles sur semaine, et dans les écoles du Dimanche qui deviennent de plus en plus nombreuses. En 1873, le rapport de la Table en comptait 42, et en 1897, 82, dont 12 dans les colonies.

L'instruction des catéchumènes s'est faite avec persévérance, la Bible à la main, tout en cherchant à leur procurer un manuel résumant les principales doctrines de la Bible avec fidélité et simplicité. Ce travail fut plus long et plus difficile qu'on ne l'avait d'abord pensé. Commencé en 1854, après divers essais, il a abouti en 1881, à un catéchisme, dont le mérite est d'être simple et clair, à la portée de la plupart de nos catéchumènes. Depuis, il a été traduit en italien. Un catéchisme, en tant qu'œuvre humaine, n'est pas fait pour toujours ; la Parole de Dieu demeure éternellement. Un résumé d'histoire sainte, fidèle et soigné, a été fait par M. J. Long pasteur-évangéliste, et publié sous ce titre : *Compendio di storia sacra ad uso delle scuole.*

La parole a été ensuite expliquée en de nombreuses réunions tenues dans les écoles, dans les maisons, en plein air, en bas dans la vallée, et en haut dans les montagnes.

Les assemblées dites du 15 Août, organisées dès 1834 par les chefs du réveil de 1825, deviennent générales dès 1853, et ont lieu presque chaque année. Une place y est faite au passé par des récits d'histoire Vaudoise, et au présent par des nouvelles du champ de l'évangélisation et des missions.

Des réunions extraordinaires de réveil, d'appel et de consécration devant durer trois jours, ont eu lieu de trois en trois ans, de 1875 à 1889; depuis 1891, chaque consistoire organise chaque trois ans des réunions de huit jours.

La prière a toujours sa place dans toutes ces réunions, mais des *réunions spéciales de prière* comme les demandait la circulaire de la Table du 6 Déc. 1859, n'ont guères eu lieu que ces dernières années et peut-être pas dans toutes les paroisses.

Des frères de diverses églises amies ont, soit dans les synodes, soit par des tournées dans nos paroisses, encouragé l'œuvre de réveil et d'édification (1).

Dès 1854, le Synode charge une commission de préparer un *Recueil de psaumes et cantiques*, dont plusieurs éditions diversement modifiées ont paru depuis. L'on introduit aussi un recueil de cantiques pour les écoles du Dimanche.

La *Liturgie* de 1839 est rééditée par la Table, et les pasteurs, préoccupés de la négligence du culte domestique, commencent la publication d'un travail in-

---

(1) Quelques autres se rattachant au salutisme ont donné ici et là un coup d'éperon. Des sabbatistes ont jeté le trouble dans quelques consciences, mais n'ont pas réussi à s'implanter. Les frères darbystes arrivent toujours à temps pour moissonner où d'autres ont semé.

titulé « *Moi et ma maison* », composé de courtes méditations, de prières, et d'une étude sur un sujet se rapportant à la vie religieuse. Il en parut trois livraisons dont la dernière en 1892. La liturgie pour le culte public a aussi été l'objet d'étude et de révision.

En 1883, les pasteurs publièrent un livre d'instruction et d'édification ayant pour titre : *Simple explications sur la Genèse*, et en 1892, un second, dans le même genre, *sur St Luc*. En 1896, M<sup>r</sup>. Aug. Jahier, pasteur, publie une brochure : *Quelques explications aidant à l'étude de la Bible*, qui en est à sa 4.<sup>me</sup> édition.

Pour encourager à la lecture de la Bible, les cartes de l'*Union de lecture biblique* de Londres furent introduites en 1881, et se sont répandues toujours plus avec les *Feuilles mensuelles* de cette même Union.

En 1893, parut fort à propos un ouvrage de M<sup>r</sup>. W. Meille sur le *Réveil de 1825*, et il fut répandu dans nos paroisses, ainsi que plusieurs centaines d'exemplaires du livre intitulé : *Récits américains*.

Divers rapports ou travaux furent lus en Synode, et publiés par son ordre, pour faire avancer la vie religieuse et ecclésiastique : *Les communicants, le catéchuménat, la discipline, Lettres à un Vaudois ou du devoir de donner, du meilleur système de contributions*, même une biographie des plus édifiantes, celle de *Joseph Malan*, écrite par ordre du Synode et publiée en 1889, par M. W. Meille.

Les *rapports de la Table au Synode*, imprimés depuis 1858 ont, d'année en année, cherché à faire connaître aussi fidèlement que possible l'état spirituel

de nos églises, et ont fait entendre de sérieux avertissements.

Les *lettres circulaires* de la Table qui, ces dernières années sont devenues régulières, et s'adressent à tous les membres de nos églises, tâchent de diriger et de concentrer les forces et le travail, en traitant des sujets d'une importance vitale : *Le culte domestique, la vie, la prière, le réveil, le St Esprit et l'église, réunions de prière pour le réveil, de la lecture individuelle de la Bible, que pensez-vous de vos Dimanches et qu'en faites-vous ?*

Ajoutez à tout cela, les occasions, pour les pasteurs et tous les membres vivants de l'église, d'enseigner, d'exhorter, de reprendre, dans les visites aux familles, aux malades, dans les entretiens particuliers, dans les funérailles, et nous devons dire avec un rapport du consistoire du Pomaret : « Si la vie était développée en proportion des moyens divers d'instruction religieuse et d'édification mis à la portée des grands et des petits, *nos paroisses* devraient compter aujourd'hui beaucoup plus d'enfants de Dieu que d'enfants du diable ».

Tâchons de constater les résultats en procédant de l'extérieur à l'intérieur.

Le culte public en quelques paroisses est moins fréquenté qu'il y a un demi-siècle. Il y a un plus grand nombre de personnes qui s'abstiennent de tout culte ou qui font rarement acte de présence. Toutefois il y a, la plupart du temps, et surtout dans les circonstances extraordinaires, de grandes assemblées.

Quant à la Ste Cène, il y a eu forte réaction contre le formalisme et la routine qui permettaient de pren-

dre part à la communion et de marcher selon le train de ce monde. Cette réaction s'est faite par le régime de la liberté, par la prédication et par un commencement de réveil. Il est certain que le nombre des communicants a diminué. Est-ce un bien ? est-ce un mal ? Tout en regrettant que tous les membres de notre peuple ne soient pas des communicants tels que les demande la Parole de Dieu, il vaut mieux se rapprocher de la vérité de manière que le nombre des communicants soit proportionné à celui des croyants ou des âmes converties. La Sainte Cène est pour ceux qui ont reçu la grâce de la vie, si faible soit-elle encore en eux, et non pour ceux qui sont encore morts dans leurs péchés.

En ce qui concerne le culte de famille, le rapport de la Table de 1860 s'exprimait comme suit : « Il a été constaté que sur 4732 familles, 392 seulement ont un culte domestique régulier, quoique les pasteurs soient heureux de témoigner que la Bible est généralement lue et que l'habitude de prier individuellement le matin et le soir s'est maintenue dans la plupart des familles ». En 1891, le rapport de la Table ajoutait : « à trente ans de distance nous pouvons nous servir des mêmes chiffres et des mêmes paroles pour indiquer l'état de nos églises au point de vue du culte domestique. C'est confesser que nous n'avons pas avancé ». Et pendant ces dernières années la situation n'a pas changé, mais il y a tendance ici aussi à chercher la réalité du culte plutôt que la forme (Voir rapport de la Table 1892).

Et si l'activité des membres de l'église dans le culte de famille est si peu de chose, il va de soi

qu'elle n'est que l'exception au point de vue de l'évangélisation faite d'individu à individu.

Si ce qui dominait le jour du Dimanche, cinquante ans passés, étaient les amusements, le tir à la cible, les festins, les bals, ce qui domine aujourd'hui c'est le travail, les affaires, les parties de plaisirs, la fréquentation des auberges. S'il y a quelque progrès dans ce sens que des fêtes comme celle de couper le cou au dindon ont été abandonnées, cependant il n'est réel que là où il y a conversion réelle.

La vie ecclésiastique est faible; il suffit pour le constater de voir combien peu d'électeurs accomplissent leur devoir dans les nominations de députés au Synode. Elle a été, en général, tranquille, sauf dans quelques troubles survenus à Prarustin et à St Jean, pour la nomination du pasteur; à Angrogne, au sujet d'un régent (1871); à Rorà, pour des inimitiés contre le pasteur (1869-1874); au Pomaret (1893), au sujet du pasteur dans ses relations avec le salutisme.

Si nous regardons aux manifestations du péché parmi notre petit peuple, nous les trouvons toutes, de la fraude au vol, des paroles déshonnêtes à l'adultère, des petites querelles de voisins aux meurtres, de l'incrédulité qui ne s'avoue pas à celle qui s'affiche.

Les collectes sont en progrès. Le rapport de 1858 donne environ 500 francs de collectes pour missions et évangélisation, auxquels il faudrait ajouter le sou de la communion. En 1873, le total des collectes est de fr. 2560, et en 1897, de fr. 25604. Dans ce nombre, ne sont pas comprises les sommes données par Pignerol, Turin et les colonies; fr. 56590. Il nous reste de grands progrès à faire dans la manière de

donner, pour que nos collectes soient une libéralité et non un fruit de l'avarice.

Le peu que nous venons de dire, montre déjà que nous ne sommes pas arrivés à un renouvellement de vie profond et s'étendant à tous les membres de de notre peuple. Le mal a été signalé de plus en plus fidèlement, dans tous les rapports, bien que quelques consistoires aient été un peu récalcitrants, sous prétexte que mettre à nu les plaies, c'est les envenimer (Esaie 58, 1; Lam. de Jér. 2, 14).

Après avoir, pendant plusieurs années, mis à nu nos péchés, et soupiré après un renouvellement de vie, les consistoires ont signé des paroles comme celles-ci : « Chaque fois que nous arrivons à la conclusion d'un nouveau rapport, les paroles du prophète se font entendre à notre cœur avec une nouvelle force : La moisson est passée, l'été est fini, et nous ne sommes pas sauvés. Toujours la même chose, mon Dieu ! est-ce bien là ce que tu attendais de nous ? Où sont les réveils de bon aloi, les conversions bien franches, les consécérations bien entières » ? Ou encore : « Notre église ne vit pas comme église, quoiqu'elle compte dans son sein des chrétiens vivants ; elle vivote, sa lampe fume, elle est anémique et étiolée, au lieu d'être pleine de vie et de fraîcheur ».

Cependant des accents plus joyeux se sont fait entendre, et ont réveillé l'attente de jours meilleurs. Le consistoire du Villar, en 1891, écrivait : « Nous bénissons Dieu, de ce qu'il nous a fait éprouver la vertu d'en-haut par le souffle de son Esprit. Un certain nombre de personnes de tout âge sont passées, dans le courant de l'année, de la mort à la vie.

L'œuvre de l'Esprit est particulièrement réjouissante parmi la jeunesse ». Et l'année suivante: « Nous bénissons Dieu de ce qu'il nous a donné un noyau de personnes vivantes et actives qui se réjouissent en Jésus leur Sauveur, et qui ont à cœur le salut de ceux qui les entourent et l'avancement du règne de Dieu dans nos Vallées et sur toute la terre. (1)

Le consistoire de la Tour, dans son rapport de 1891 écrit: « L'Esprit de Dieu travaille dans notre église. » Et celui de Bobi écrit en 1893: « Nous avons désormais dans tous les quartiers, un petit noyau de fidèles témoins qui répandent autour d'eux la bonne odeur de l'Évangile, et pas toujours sans opposition. La forteresse de Satan est entamée ». Ce dernier mot exprime la situation actuelle. Quelques-uns regrettent peut-être qu'il en soit ainsi; ils voudraient voir la paroisse n'être qu'un bloc où l'on dise: paix! paix! D'autres voient en cela un bien, et en ceci un mal, et ils disent: « L'identification de la population vaudoise, à laquelle nous sommes tenus de consacrer tous nos soins pour la persuader d'entrer dans le royaume de Dieu, avec l'église particulière composée de ceux qui font sincèrement profession d'avoir reçu la grâce du pardon et de la vie éternelle, entretient une illusion funeste et entrave l'œuvre spirituelle dans les cœurs. Il faut qu'elle disparaisse, il faut que tous les membres de notre peuple sachent que si un homme ne naît de nouveau, il n'appartient pas au royaume de Dieu, ni maintenant sur la terre, ni dans le ciel pour l'éternité ».

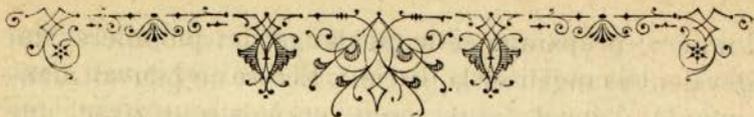
(1) Il est regrettable que le darbysme ait réussi à y produire un schisme.

La notion d'église composée de professants est voulue par notre constitution, elle est par conséquent admise en théorie par la plupart des pasteurs et des consistoires, mais elle a de la peine à passer dans la pratique. Cependant la tendance est de ce côté. La préoccupation au sujet de l'admission des catéchumènes et diverses mesures déjà prises dans quelques paroisses, en font foi. Mais il n'y a guère qu'un réveil, dans chacune de nos paroisses, qui puisse nous amener à une solution satisfaisante.

En conclusion, il y a eu beaucoup de travail et de semailles, le mal a été indiqué, l'on ne s'est pas contenté d'une piété extérieure, il y a eu recherche de la vie qui est seule agréable à Dieu, la vie par l'Esprit, et qui pousse ceux qui la possèdent à une activité réelle pour le salut des âmes et l'édification de l'église. Mais cette vie n'est encore, la plupart du temps, qu'une exception. Les réunions de prières proposées dès 1858 et 1859, dans le but spécial de demander à Dieu une abondante effusion du Saint Esprit sur nos églises, sont plus que jamais nécessaires, si nous voulons éloigner de nous les jugements de Dieu à cause de nos péchés, et être à nouveau un peuple de témoins de l'Évangile (Ap. II; III. Jér. XXIV 13; Esaïe LXII, 6-7.

J. D. UGON.





IX.

## L'ŒUVRE D'ÉVANGÉLISATION

---

Notre Eglise se souvenant de Claude de Turin, de Pierre Valdo, des vieux barbes et de sa devise : « Lux lucet in tenebris », et sentant la responsabilité nouvelle qui allait peser sur elle avec la liberté qui lui était donnée, ne devait plus limiter son activité aux Vallées, mais à toute la patrie. En effet, pourquoi avait-elle survécu à tant d'orages ? Pourquoi Dieu l'avait-il gardée comme un arbre que les tempêtes les plus violentes n'avaient pu déraciner ? Ah ! c'est que non seulement elle devait être un témoin de la lumière dans ce coin reculé de nos Vallées, mais encore dans cette chère Italie toute entière où, plus qu'ailleurs les ténèbres étaient épaisses, où l'on avait jeté le plus grand défi à Christ et à sa Parole.

Genève et Lausanne envoyaient à notre Eglise de jeunes pasteurs pénétrés de l'esprit nouveau et remplis d'enthousiasme. L'Angleterre de son côté avait noblement continué à s'intéresser à nous, et c'est grâce à Gilly et à Beckwith que nous avons vu surgir notre collège et une quantité de ces écoles grandes ou petites qui ont été autant de foyers de

lumière, préparant cette phalange de pionniers qui devaient évangéliser la patrie. L'Ecosse ne pouvait manquer à l'appel, aussi nous enregistrons avec une profonde vénération le nom de ce serviteur qui pendant toute sa vie a dépensé ses forces pour l'évangélisation de l'Italie par le moyen de l'Eglise Vaudoise, le vénéré D<sup>r</sup> Stewart.

À peine le Statuto, d'après lequel la religion de nos ancêtres était tolérée, avait-il été proclamé, notre Eglise manifesta au grand jour ce qui déjà s'était accompli à l'ombre des ambassades étrangères mais protestantes. À Turin, en effet, tout un travail s'était fait par le moyen de notre pasteur A. Bert et d'un certain nombre d'amis dévoués. Aussi l'étonnement des oppositeurs fut grand lorsqu'ils virent tout-à-coup surgir toute une congrégation évangélique composée de différents éléments, qui n'avaient qu'un seul désir, celui de connaître et d'adorer Christ en esprit et en vérité.

Nous ne pouvons pas passer en revue la fondation de toutes nos Eglises qui se formèrent d'abord en Piémont et en Ligurie, ensuite dans la Lombardie et en Toscane, dans les îles, la Vénétie et enfin à Rome. Nous avons eu des étapes bien distinctes et la marche de notre œuvre a suivi celle de l'armée qui a émancipé les provinces italiennes, en les plaçant sous le sceptre du roi Victor Emmanuel.

Pendant onze ans, l'œuvre d'évangélisation est dirigée par la Table Vaudoise, mais le Synode tenu au Pomaret en 1860 apporte des changements radicaux, car il y est décidé de transférer notre Ecole de Théologie à Florence, dans le but d'y préparer

mieux les futurs prédicateurs évangélistes qui seront ainsi à même de connaître de plus près la sphère de leurs travaux et de se perfectionner dans la langue nationale. Le même Synode reconnaissant en outre toujours mieux l'importance de notre œuvre d'évangélisation, décide de nommer une commission spéciale pour la diriger. Le premier Comité est composé de M.rs J. P. Revel, président, J. P. Bonjour, E. Malan, P. Geymonat, H. Jorand et J. Malan, caissier.

En 1861 on achète à Florence le palais Salviati pour y loger la Faculté de théologie, l'imprimerie Claudienne, la mission et les écoles. C'est à ce propos que les membres de la Commission écrivent : « Qui ne sent que c'est fournir ainsi à la mission de l'Eglise, le moyen humain le plus propre à s'établir sur un pied ferme et permanent au centre de notre patrie ? Et si l'Esprit de Christ habite abondamment en ceux qui seront recueillis dans cette maison, ils deviendront d'heureux instruments pour préparer une riche moisson d'âmes sauvées qui réjouiront les anges de Dieu au grand jour du Seigneur, et, dans l'humble attente de ces joies célestes, nous ne pourrons nous empêcher de faire monter au pied du trône des miséricordes nos ardentés actions de grâce de ce que Dieu a daigné nous choisir comme ses instruments, quelque faibles et indignes que nous nous sentions, et d'exprimer notre profonde gratitude à tous nos bien aimés frères qui nous ont aidés par leurs conseils, par leurs prières et par leurs libéralités. Nous ne pouvons pas écrire ici ce que nous sentons en particulier pour notre précieux et constant ami le D<sup>r</sup> Stewart de Livourne, à qui nous devons

notre demeure de Florence et tant d'autres fruits de sa charité infatigable, mais nous l'avons profondément gravé dans le cœur et nous éprouvons le besoin de le répéter à Dieu plutôt qu'aux hommes!»

Voici les noms des diverses églises et stations, d'après l'ordre de temps dans lequel elles se sont formées :

En 1861, nous trouvons déjà les anciennes stations de Pignerol, Turin, Alexandrie, Courmayeur, Gênes, Favale et Nice.

En 1863, Palerme, Naples, Elbe, Portoferraio, Livourne, Pise, Lucques, Florence, Perugia, Milan, Brescia, Aoste, Verrès et Pietramarazzi.

En 1864, Brissogne, Pavie, Como, Argegno et San Fedele.

En 1865, Guastalla, Baio, Ivree et San Pier d'Arena.

En 1866, le Comité rédige, pour la première fois, son rapport en langue italienne.

En 1866, nous voyons apparaître pour la première fois Castiglione delle Stiviere.

En 1868, malgré le grand fléau qui visite l'Italie, le choléra, l'œuvre paraît prendre un nouvel essor et nous notons les nouvelles Eglises de Venise, Mantoue, Vérone, Crémone, Bordighera et Catane, la plupart fondées en 1866 et 1867, mais ne figurant qu'en 1868.

En 1869, Messine, Suse et Guidizzolo.

En 1870, Castel Rosso, Verolengo, Fragneto, San Bartolomeo in Galdo et Trabia.

En 1871, grâce à Dieu, Rome, la ville des papes, maintenant la capitale d'Italie, figure parmi les Eglises de la mission Vaudoise.

En 1872, la Sicile voit deux nouvelles portes s'ouvrir à la prédication de l'Évangile, Trapani et Riesi.

En 1873, le Napolitain compte en plus la station d'Alberona.

En 1874, nous ajoutons Lecce et Caltanissetta.

En 1875, dans la Lombardie, Treviso et Pederobba et au sud, Reggio di Calabria.

En 1876, Coazze et Trausella, Tramonti di sopra, Benevento, Syracuse et Licata.

En 1877, San Remo, Oneglia, Poffabro.

En 1878, Viereng, Andreis, Ariccia, Poggio-Mirteto et Modica.

En 1879, Civezza, Monzambano, Corato, Chieti, Brindisi, Sarno et Castel Venere.

En 1880, Edolo, Jesi, Orbetello et Vittoria.

En 1881, Carpi, Barga, Marganai-Forest et Campobello di Licata.

En 1883, Savigliano, Macerata e Giarre.

En 1884, Cuneo, Capua et Barcellona.

En 1885, Mondovì, Isola Maddalena, Rocca Imperiale, Pettorano e Grotte.

En 1886, Verrua, La Salle et Castrogiovanni.

En 1887, Casale reparait.

En 1888, Carema, Traversella, Cuornè et Girgenti.

En 1889, Piedicavallo, Arogno, Udine, Campobasso.

En 1890, Biella, Demonte, Lugano, Chiavenna, Sassari, Civitavecchia, Florida et Noto.

En 1891, Revere, Ruvo et Sta Maria di Licodia.

En 1893, Cuorné, Aidone.

En 1894, Gallico.

En 1895, Pont, Tenda, Vievole, Chiavari; une seconde Eglise à Milan, Piombino en Toscane et Bari, Mottola dans le district Roma-Napoli.

En 1896, Marentini et Pietraperzia.

En 1897, Borgofranco, Po et Gioia del Colle.

Comme on le voit, d'après ce résumé bien sommaire, presque chaque année une nouvelle porte a été ouverte à la prédication de l'Évangile. Quelle bénédiction ! Nous ne pouvons pas faire à moins que de voir dans le grand développement qu'a pris notre œuvre, la main de ce Dieu d'amour qui avait tout préparé et qui a tout dirigé.

En 1861, année dans laquelle on imprime le premier rapport spécial sur l'œuvre, nous nous trouvons en présence d'une poignée d'ouvriers et de quelques Eglises, à peine sept, régulièrement organisées.

En 1898, nous avons 15 Eglises en Piémont, 11 en Lombardie, 6 en Toscane, 9 dans les Romagnes, et 8 en Sicile. Total 48, avec 45 stations. Le nombre des pasteurs s'élève à 45, des évangélistes à 7, des instituteurs-évangélistes à 11, des instituteurs à 65, des colporteurs à 7 et des lecteurs de la Bible à 3, donnant un total de 136 ouvriers engagés directement dans l'œuvre. Le nombre des communiant est de 5534 et celui des enfants suivant l'École du dimanche de 3434. Ces Eglises qui, certes, ne sont pas formées d'un grand nombre de richards ou de puissants selon le monde, contribuent annuellement pour la somme de 79.565.38, dont 20968 à la Caisse centrale.

Chose extraordinaire, deux seuls présidents se sont succédés à la direction de cette œuvre bénie, M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> J. P. Revel, de 1860 à 1871 et M<sup>r</sup> le D<sup>r</sup> M. Proche<sup>t</sup> de 1871 à 1898.

Seize soldats, la plupart jeunes encore, sont tombés au fort de la lutte, à la brèche. Ce sont :

GIÒACCHINO GREGORI	G. D. ROSTAGNO
P. BARET	GIOVANNI PONS-KARRER
CARLO MALAN	PIETRO ANDRETTI
GIULIO JALLA	SIMPSON KAY
EUGENIO REVEL	ENRICO MALAN
DOTTOR G. P. REVEL	PIETRO MEYNIER
DOTTOR DE-SANCTIS	GIOV. CIONI
FRANCESCO ROSTAGNO	DOTTOR FELICI.

L'Eglise Vaudoise, par sa mission, a amené à la connaissance de Christ, et nous espérons au salut, au delà de 12,000 âmes; mais c'est surtout elle-même qui en a bénéficié, car en comprenant son rôle, un nouveau souffle a passé sur elle, les cœurs se sont élargis, et nous serions des ingrats si nous ne montrions pas notre reconnaissance en voyant plusieurs de nos frères honorés, occupant des places en vue, soit dans le commerce, soit dans l'instruction, soit dans la médecine! Les pasteurs des Vallées ayant tous débuté par l'évangélisation, malgré leur faiblesse, ont apporté avec eux cet esprit de zèle et d'initiative qui est indispensable pour la cure d'âmes aussi bien que pour l'assaut à la forteresse de l'ennemi. Que notre Eglise comprenne toujours mieux sa mission. Que les pasteurs agissent, mais que l'Eglise prie. Que les pasteurs luttent, c'est naturel, mais que l'Eglise soit avec eux.

Payons un tribut de reconnaissance aux J. P. Meille, B. Malan, P. Geymonat, A. Gay, G. Appia, nos premiers pionniers dans l'œuvre, mais associons-leur les noms d'un Joseph Malan, d'un Amidroz, d'un Gu-

thrie, d'une M.me Ségur, d'un Ford, d'un amiral Pakenham, d'un baron Passe, d'un Cleghorn, d'un Barbour, d'un Burgess, d'un Lenox, d'un Gibson, d'un Stewart de New York, d'un Lake, d'un Senhouse, d'un Nilliburg, d'un Richardson, d'une Lady Bentlink, d'un Morton, d'un Robson et de tant d'autres, sans oublier les membres de la Société Gustave Adolphe et du Comité Wallon, qui tous se sont efforcés de nous aider dans notre œuvre d'évangélisation en contribuant largement et généreusement.

Eglise Vaudoise, placée comme sentinelle sur les hautes montagnes de notre Italie, en contemplant ces plaines fertiles qui se déroulent devant tes yeux, ces villes artistiques et ces 31 millions d'âmes, ah ! sois embrasée d'un saint zèle et crie toujours plus fort avec l'apôtre des Gentils : « Malheur à moi si je n'évangélise ! ».

C. A. TRON.





X.

## LES VAUDOIS ET LES MISSIONS

parmi les païens

---

Dans le sixième rapport annuel de la Société des Missions Évangéliques, fondée à Paris en 1823, pour l'évangélisation des peuples non chrétiens, on lit ces mots :

« Les habitants des Vallées du Piémont, ces descendants d'illustres martyrs de la foi, ces protestants pauvres qui, il y a deux ou trois années, recouraient à l'assistance de leurs frères, pour fonder un hôpital, au sein de leurs communes, sont parvenus à recueillir deux cents francs pour notre Société, dans deux de leurs Églises seulement ».

Les 200 frs. dont il est question figurent à la colonne des dons, avec l'indication : « Saint-Jean et Latour (Vallées du Piémont) par M. le pasteur Bert de Latour et M. Ant. Blanc de Saint-Jean ».

Tel a été le début du concours prêté par notre Église à l'œuvre des Missions. Il était dû, sans doute, au réveil religieux qui s'était, à cette époque, étendu

de la France et de la Suisse jusqu'à nos Vallées, puisque l'un des deux envoyeurs de la somme collectée était précisément un des principaux hommes du réveil, le bienheureux Antoine Blanc; mais l'église officielle y était également associée puisque l'autre envoyeur était le pasteur de La Tour, M. Pierre Bert, qui fut aussi modérateur.

Ce n'est pas l'un des moindres bienfaits que nous devons à l'œuvre des Missions que ce lien qu'elle a établi, dès le commencement, parmi nous, entre « tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus-Christ » et qui, au dessus des formes et des questions ecclésiastiques recherchent le triomphe de *son* règne.

De 1829 à 1841, les contributions annuelles des Vallées varièrent de 200 à 125 frs. en se maintenant plutôt aux environs des 200 et après avoir même atteint 274,50, en 1830. Mais c'était Saint-Jean qui donnait; ou, en tout cas, c'était de Saint-Jean que partait l'envoi et toujours par M. Antoine Blanc. En 1842, la souscription prend un caractère plus général, elle monte à 340 frs. et c'est M. « le pasteur Revel » qui les envoie. En 1844, le niveau s'élève brusquement à 1200 frs. C'est qu'il s'était fondé un Comité local des Missions, qui cessa d'avoir sa raison d'exister, lorsque la V. Table elle-même eut pris en main les collectes et leur transmission à Paris. Dès lors, la moyenne annuelle fut, pendant quelques années, de 1000 frs. pour monter, après 1860, à 1500 frs., après 1865, à 2500 frs., après 1880, à 3000 frs., et arriver jusqu'à 5000 frs., après qu'en 1882 notre Eglise eut commencé à fournir aussi des hommes pour la Mission parmi les païens.

Les contributions collectives annuelles les plus abondantes furent celles de frs. 1346,72 (ou 75), en 1848, qui firent dire au Président de la Société des Missions de Paris, dans son rapport de cette année-là : « nos  
« chers frères des Vallées du Piémont, dont nous  
« avons tous salué, avec joie et avec reconnaissance,  
« l'heureuse émancipation civile et religieuse, nous  
« ont, cette année encore, et dans leur gratitude en-  
« vers le Seigneur, libéralement donné de leur pau-  
« vreté 1346 frs. 75 c. »

Après celles-là, vinrent celles de frs. 5718,70, en 1882, frs. 8169,10, en 1886, frs. 7494,25, en 1887, frs. 7873,75, en 1890 et frs. 7882, en 1897.

Comme dons individuels, il vaut la peine de noter celui de 1000 frs. de l'*anonyme* de Turin en 1849, don qui se répéta souvent, dans la suite, en s'élevant même à 1200 frs. et laissant enfin l'anonymat pour se présenter sous le nom de Joseph Malan, ceux de 500 frs. de M. George Appia, alors pasteur vaudois en Italie, et ceux de 500 frs. aussi de Sœur Laura de San Remo (1), puis ceux de 500 frs. également et de 1000 frs. par lesquels d'autres généreux anonymes de l'Eglise de Turin sont venus remplir le vide laissé par M. Joseph Malan. Par dessus tout et par dessus tous, il faut noter le legs de frs. 19 900,50 nets, que ce dernier fit en 1887 et par lequel il vou-

---

(1) Cette donatrice n'est ni vaudoise, ni rattachée à l'Eglise Vaudoise, mais son concours généreux, à l'œuvre de la Mission du Lessouto, ayant été provoqué par le départ, pour ce pays, du premier missionnaire vaudois, il nous semble qu'il peut être considéré aussi comme un fruit des rapports de notre Eglise avec les Missions.

lut laisser à l'œuvre des Missions le suprême témoignage de l'intérêt chrétien qu'il lui avait voué.

En résumé, les sommes portées dans les comptes de la Société des Missions Évangéliques de Paris comme ayant été données par des Vaudois ou par des Églises Vaudoises, ou tout au moins collectées et transmises par des Vaudois d'Italie, sont les suivantes :

De 1829 à 1848 (20 années)	frs.	7.723,72
» 1849 » 1868       »	»	26.390,58
» 1869 » 1878 (10 années)	»	22.003,90
» 1879 » 1888       »	»	68.267,25
» 1889 » 1897 (9 années)	»	39.822,05

Total frs. 164.207,50

Et ce n'est pas tout, car il faudrait pouvoir ajouter toutes les sommes qui ont été remises, comme dons fraternels, à différents missionnaires à leur départ, ainsi que celles qui leur ont été envoyées directement pour leur œuvre, ce qui, sans même parler des dons en objets, élèverait d'une manière sensible le total indiqué.

Notons aussi que dans ce relevé ne figure pas l'église de Nice, à cause de son caractère d'église à l'étranger; sans cela, notre total serait encore grossi de plusieurs milliers de francs.

Pour arriver à un si beau résultat, il a fallu beaucoup d'efforts et il n'est que juste de payer ici un tribut de reconnaissance à ceux qui, dans la première période, ont été l'âme de ces collectes, comme MM. Ant. Blanc, J. P. Revel, Jean Revel, J. P. Meille etc.

ainsi que à tous les pasteurs qui, dans la suite, ont particulièrement plaidé la cause des Missions dans leurs paroisses, comme aussi aux ventes de charité qui les ont soutenues, — depuis celles de feu M.me Barthélemy Malan, à La Tour, il y a près de 40 ans, jusqu'à celles de M.me Malan-Muston, à Saint Jean, maintenant, et à celles de l'union chrétienne des jeunes filles à Boby (M.me Gardiol), au Villar (M.me Adèle Tron), à Massel (M.me Fanny Tron) — et enfin aux sociétés travaillant, en tout ou en partie, pour les Missions, comme celle de filage de feu M.me Chambeaud à La Tour et de feu M.me Durand-Canton à Angrogne et celles de couture des demoiselles Meille et de M.me Aug. Jahier à La Tour, de M.me Bosio, à S.t Germain, puis à Florence, de M.mes C. A. Tron, encore à S.t Germain, Marauda à Pramol, Weitzcker au Pomaret et du *Printemps* et l'*Excelsior* à S.t Jean (1).

Il y a aussi une Société Auxiliaire de Missions à Nice, fondée par M.me Weitzcker et actuellement dirigée par M.me Aug. Malan, dont les résultats ne figurent pas dans ceux mentionnés ici, mais méritent d'être signalés. Mentionnons également, pour cette ville la toute nouvelle société *Zambézia*, fondée parmi les demoiselles de notre église.

En fait de sociétés d'hommes, nous n'avons encore que celle du *Pra del Torno*, fondée en 1882, parmi les étudiants du Collège de La Tour, mais

---

(1) Au dernier moment, nous apprenons qu'il vient de se fonder, à la Tour, une nouvelle société missionnaire: *La Zambézia*.

elle est remarquablement vaillante et, à elle seule, en vaut bien deux.

\* \* \*

Si grandissant que fût l'intérêt de nos églises pour l'œuvre des Missions, elles n'avaient, cependant, encore donné aucun missionnaire aux païens, mais seulement une épouse à un missionnaire anglais (1), lorsque en 1882, à la suite des appels pressants que faisait le missionnaire Coillard dans les Églises de France, de Suisse et d'Italie pour qu'on l'aidât, non seulement en argent, mais aussi en hommes, à fonder la mission du Zambèze, une ère nouvelle commença pour notre Eglise.

Le Synode de cette année-là fut agréablement surpris et profondément impressionné d'entendre un de ses membres lui communiquer que l'appel de M. Coillard pour avoir quelqu'un qui rendit possible son départ pour le Zambèze, en allant prendre sa place à Lérivé (Lessouto), n'ayant pas obtenu jusque là de réponse, il se mettait à la disposition du Synode, si celui-ci jugeait bon de le prêter pour une dizaine d'années, à la Société des Missions de Paris, dans le but sus-indiqué, à la condition toutefois que rien ne fût changé dans sa position vis-à-vis de l'Église et que le Synode lui délivrât un mandat où il serait expressément déclaré que, tout en se plaçant temporairement

---

(1) M.lle Catherine Lydie Lantaret, qui épousa le D.r Nisbet, missionnaire aux îles Samoa. Après 1882, une autre vaudoise, M.lle Mélanie Bouvier, épousa le Rev Collins, missionnaire dans l'Inde.

sous la direction du Comité de Paris, il continuerait d'être ministre au service actif de l'Église Vaudoise, en qualité de missionnaire vaudois. Il annonçait aussi que sa compagne était prête à le suivre.

La discussion sur un sujet aussi grave ne pouvant pas s'engager sur l'instant, le Synode la renvoya, au milieu de l'émotion générale, à la séance du lendemain.

Ce que fut cette séance, il faut le lire dans le compte-rendu du Synode lui-même. Bornons-nous à dire, en nous en tenant aux termes mêmes de ce compte-rendu, que : « le Synode, au milieu d'un silence solennel et d'une grande émotion, vota, en se levant, « que la déclaration de M. Weitzecker et les conditions qui y étaient contenues étaient acceptées ».

Une nouvelle page de l'histoire de l'Église Vaudoise venait de s'écrire, car ainsi que l'avait dit M. Prochet, Président de la Commission d'Évangélisation : « Celui-ci est un des événements les plus importants, « non seulement de ce synode, mais de l'histoire de « notre église ».

Le Synode, en effet, dans le saint enthousiasme où l'avait mis l'offre dont nous venons de parler, avait aussi décidé que : « désormais, tout ministre, ou autre « ouvrier de l'Église Vaudoise qui, avec son consentement préalable, ira servir dans le champ de la « Mission parmi les païens, sous la direction de n'importe quel comité évangélique, sera considéré comme « étant au service actif de l'Église ».

Si des considérations de nature administrative sont venues, plus tard, neutraliser en partie d'aussi belles décisions, nous espérons, cependant, que celles-ci retrou-

veront, un jour, toute leur vigueur et que l'Église Vaudoise pourra voir se réaliser, dans leur plénitude, les bénédictions qui lui ont été souhaitées et même prophétisées par quelques-uns des députés étrangers qui parlèrent alors de cet événement, MM. Appia de Paris, Miller d'Écosse, Petersen d'Allemagne, ainsi que par le président du Synode lui-même, M. Geymonat.

En automne 1883, M. et M.<sup>me</sup> Jacques Weitzecker partaient pour le Sud de l'Afrique. Trois ans après, un second couple missionnaire vaudois les y suivait. C'étaient M. et M.<sup>me</sup> Louis Jalla. M. Jalla avait entendu, lui aussi, l'appel de M. Coillard, en 1882, à Nice, et après s'en être ouvert à son pasteur, qu'il trouva être dans les mêmes dispositions que lui, il avait renoncé à une situation pleine de promesses, pour aller reprendre le cours de ses études, afin de devenir missionnaire au Zambèze.

En 1889, c'était M. Adolphe Jalla, frère du précédent, qui partait, à son tour, pour aller renforcer la petite bande des pionniers de l'Évangile, sur les bords du grand fleuve sud-africain. Il en revenait en 1891 pour épouser M.<sup>lle</sup> Emma Pons, fille bien-aimée du Modérateur de notre Eglise, que ses parents avaient consenti à donner à la mission et à celui qu'elle aimait.

Et cette même année, tandis que M. Adolphe Jalla retournait marié au Zambèze, un autre jeune vaudois, M. Barthélemy Pascal, partait pour la mission du Lessouto.

En 1893, le 6 Octobre, mourait à Torre Pellice, l'élève-missionnaire Étienne Martinat, revenu malade

de Paris, où il se préparait à devenir missionnaire en Afrique.

En 1895, le 25 Janvier, c'était M. Paul Davit qui s'embarquait pour le Zambèze.

En 1897, au mois de Mars, partait le quatrième couple missionnaire, M. et M.me Auguste Coïsson, également destinés au Zambèze.

Et cette année même, pendant que nous fêterons D. V. le 50<sup>e</sup> anniversaire de notre Émancipation, M. et M.me Louis Jalla seront en route pour reprendre, après un séjour d'environ deux ans en Europe, leur œuvre bénie au milieu de leurs chers Zambéziens. Leur sacrifice avait été grand en 1886, il est plus grand en 1898, puisqu'ils laissent derrière eux leurs enfants. Que notre sympathie pour eux soit grande en proportion !

Mais ce n'est pas seulement de nos Vallées que sortent, maintenant, des missionnaires pour les païens; notre œuvre d'évangélisation a commencé à en fournir elle aussi et voilà un sicilien, M. Alfonso Argento, membre de notre église de Girgenti, qui est parti, l'an dernier, comme missionnaire en Chine et M.lle Fröhlich, de notre église de Naples, qui se voue à la mission parmi les femmes indoues. Puissent-ils être suivis de beaucoup d'autres ! Ce sera un excellent moyen de donner de l'impulsion à l'évangélisation de notre patrie et d'attirer sur cette œuvre la bénédiction de Dieu et la faveur des hommes.

Actuellement, deux jeunes vaudois sont aux études, pour devenir missionnaires. L'un est à Paris, c'est Albert Lageard de la paroisse de Pomaret, l'autre est

à Neuchâtel, c'est Georges Vola de la paroisse de Turin.

La succession *apostolique* (c'est à dire missionnaire) qui s'est inaugurée en 1882 dans notre église, pour ce qui concerne le monde païen, n'a donc pas encore subi d'interruption. Plaise au Seigneur qu'elle n'en subisse jamais et qu'ainsi se réalisent les paroles par lesquelles l'un des amis les plus dévoués de notre Eglise, le Rév. Donald Miller, terminait son discours, au Synode de cette année-là :

« Mi sembra che questo sarebbe un sinodo memorabile negli annali della Chiesa Valdese, se, chiedendo la benedizione di Dio, si dichiarasse con piena fede in Lui: « Questo è il principio di un movimento nella Chiesa Valdese, il quale piacendo a Dio, non avrà fine che quando sarà pienamente adempiuta la promessa fatta al nostro Re e Redentore: *Io ti darò per eredità le genti, e i confini della terra per tua possessione* (Salmo II, 8).

Oui, la manière la plus excellente de fêter le cinquantenaire de notre Emancipation, de prouver que nous sommes dignes de la liberté qui nous a été enfin octroyée et de réaliser nos plus glorieuses destinées, ce serait de devenir, par nos paroles et par nos œuvres, un *peuple de témoins de l'Eternel*, le seul Dieu Sauveur en son Fils Jésus-Christ, et pour cela de devenir un *peuple de missionnaires*, à l'intérieur, dans notre chère Italie, et, au dehors, jusqu'aux extrémités de la terre. (Cfr. Esaie XLIII, 10; Actes I, 8).

J. WEITZECKER.

TABLE DES MATIÈRES

---

	Page
<i>Préface</i>	3
CHAP. I Etat social des Vaudois avant 1848. . .	5
» II L'instruction dans les Vallées avant 1848	13
» III Etat religieux des Vallées dans la première moitié du XIX siècle . . .	25
» IV L'Emancipation . . . . .	31
» V Etat actuel des Vaudois au point de vue social . . . . .	46
» VI Colonies Vaudoises . . . . .	53
» VII L'instruction dans les Vallées depuis 1848 à nos jours . . . . .	59
» VIII Les Vaudois après 1848 au point de vue religieux . . . . .	66
» IX L'œuvre d'Evangelisation . . . . .	77
» X Les Vaudois et les Missions parmi les païens . . . . .	85



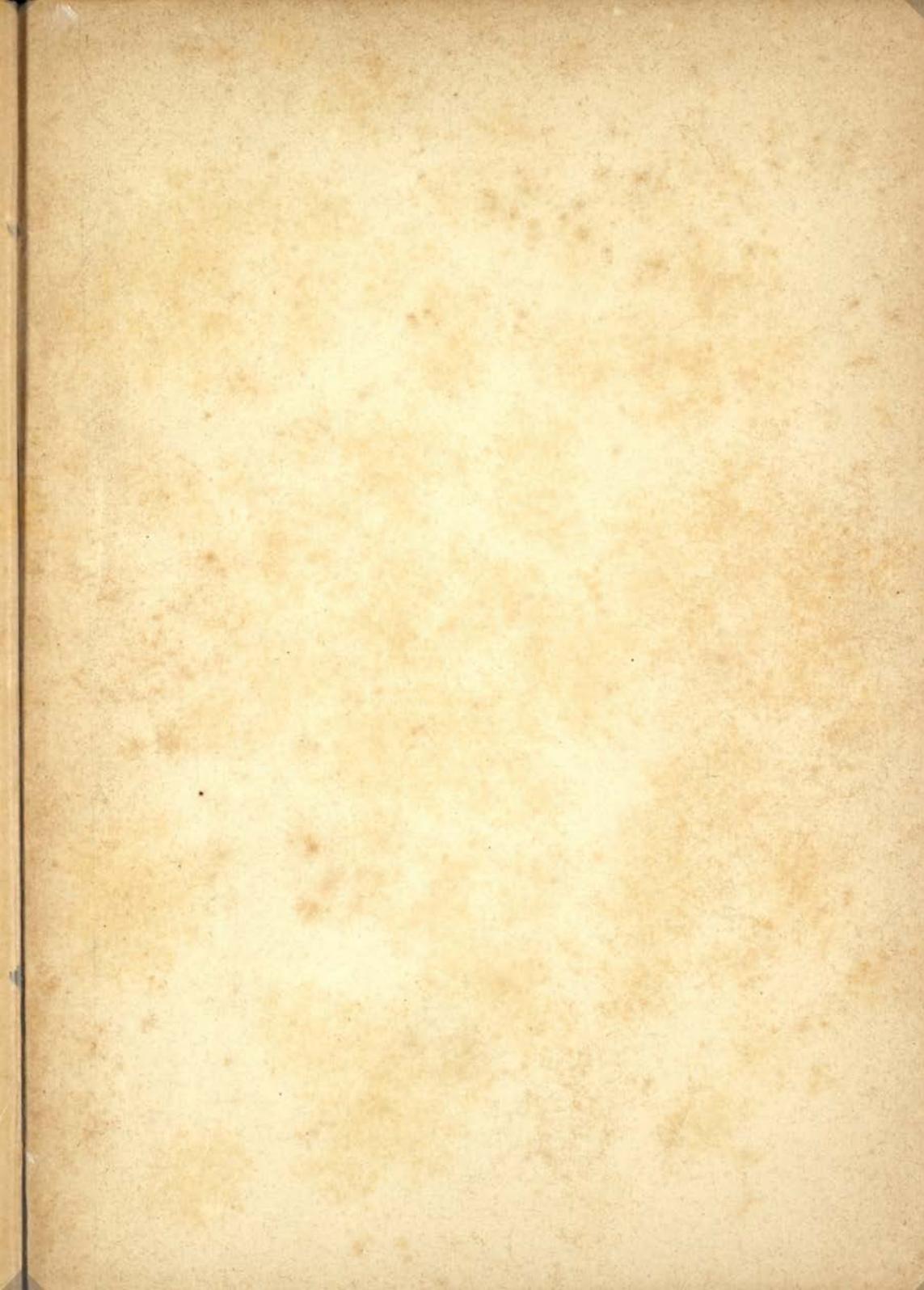
## Errata - Corrige

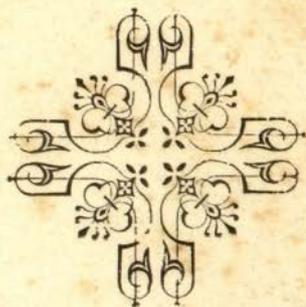
---

PAGE LIGNE

11	25	d'illétrés <i>lisez</i> d'illettrés
12	14, 17, 21	recencement <i>lisez</i> recensement
13	9	atteindre à ces... <i>lisez</i> atteindre les
14	16	mitageait <i>lisez</i> mijotait
17	18	Ecole de filles <i>lisez</i> Ecoles de filles
18	17	chacune des deux Vallées <i>lisez</i> chacune d'elles
19	21	trouveraient <i>lisez</i> trouverait
24	12	M.lle <i>lisez</i> M.lles
26	16	e <i>lisez</i> et
26	26	Ils <i>lisez</i> Il
27	13	que les usuriers <i>lisez</i> que celui des usuriers
27	9	rejimber <i>lisez</i> regimber
31	15	roi d'Italie <i>lisez</i> roi de Sardaigne
35	19	concession <i>lisez</i> concession
37	14	Votre Majesté <i>lisez</i> Notre Majesté
39	8	Le 17 Février <i>lisez</i> le 27 Février
44	3	avaient faite faire <i>lisez</i> avaient fait faire
49	15	concurrence <i>lisez</i> concurrence
50	2	conseiller <i>lisez</i> conseillers
60	6	concurrence <i>lisez</i> concurrence
61	8	pas manqués <i>lisez</i> pas manqué
61	13	de les Vallées <i>lisez</i> des Vallées







# ORIGINE

E

## SVILUPPO PROGRESSIVO DELLA RELIGIONE PAPALE

OSSIA

CERTIFICATO DI NASCITA DEI DOGMI E CERIMONIE  
DELLA CHIESA ROMANA.

In su la sua fronte era scritto un nome:  
Mistero; Babilonia la grande, la madre delle  
fornicazioni e dell'abbominazioni della  
terra. (Apoc. xvii. 5).

DATA della loro nascita Canonica	N O M E	LORO età nel 1905	ANNI mancanti per essere Apostolici.
	DEI DOGMI E DELLE CERIMONIE (1)		
375	Culto dei Santi . . . . .	1530	417
400	Preghiere per i Morti . . . . .	1505	442
600	Culto in lingua sconosciuta . . . . .	1305	642
600	Primato del papa. . . . .	1305	642
688	Culto della Croce. . . . .	1217	730
688	Culto delle immagini . . . . .	1217	730
688	Culto delle reliquie. . . . .	1217	730
1000	Canonizzazione dei santi. . . . .	905	1042
1000	Celibato dei preti. . . . .	905	1042
1076	Infallibilità della Chiesa . . . . .	829	1118
1090	Corona del Rosario. . . . .	815	1132
1100	Canone della Messa. . . . .	805	1142
1160	De' sette sacramenti (stabilito il numero) . . . . .	745	1202
1215	Transustanziazione . . . . .	690	1257
1215	Confessione . . . . .	690	1257
1220	Elevazione dell'ostia (nella messa) . . . . .	695	1262
1227	Campanello della Messa . . . . .	678	1269
1264	Corpus-Domini . . . . .	641	1306
1336	Processione del Sacramento. . . . .	569	1378
1415	Il calice tolto ai laici (nella comunione). . . . .	490	1457
1439	Purgatorio. . . . .	466	1481
1564	Tradizioni . . . . .	341	1606
1564	Libri Apocriti . . . . .	341	1606
1855	Immacolata concezione di Maria . . . . .	50	1897
1870	Infallibilità del papa. . . . .	35	1905

(1) La maggior parte di questi dogmi e cerimonie vennero introdotti nella Chiesa qualche tempo avanti di entrare nel suo simbolo ufficiale: ma innanzi la loro nascita legale, i fedeli non erano tenuti a conformarvisi ed a crederli.

